

Michel FICETOLA
assisté de M^e Pascal LUONGO

**DURANT L'OCCUPATION ALLEMANDE, LE 24 JANVIER 1943,
12 000 HABITANTS DE LA PARTIE LITTORALE DES
VIEUX QUARTIERS MARSEILLAIS, DITE LA « PETITE NAPLES »,
TRANSFÉRÉS DE FORCE À FRÉJUS...**

VICTIMES D'UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ?



ÉCPA (Etablissement Cinématographique et Photographique des Armées), DAT 574, L10

**DURANT L'OCCUPATION ALLEMANDE, LE 24 JANVIER 1943,
12 000 HABITANTS DE LA PARTIE LITTORALE DES
VIEUX QUARTIERS MARSEILLAIS, DITE LA « PETITE NAPLES »,
TRANSFÉRÉS DE FORCE À FRÉJUS...**

**VICTIMES
D'UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ?**

« L'agression contre les pierres, qui avaient une âme que les nazis considéraient corrompue, s'est accompagnée d'une agression contre les êtres qui avaient aussi pour les nazis et leurs complices une âme corrompue »

SERGE KLARSFELD

EN GUISE D'INTRODUCTION

« L'amas des souvenirs se disperse à tout vent ! Ceux que vous oubliez ne vous oublieront pas ! » a écrit Victor Hugo.

Il est essentiel de se souvenir, pour soi, pour son propre cheminement personnel, mais également pour la collectivité, car c'est le souvenir qui entretient ou crée souvent un lien entre les individus, en favorisant la cohésion d'une population.

Ce n'est pas pour rien si Charles 1^{er} d'Angleterre (1600-1649), n'ayant pas eu le courage de s'opposer à la politique despotique mise en œuvre par ses ministres et sa propre épouse, Henriette de France, s'est exclamé, dans son dernier souffle, sur l'échafaud : « Remember ! ».

Depuis quelques décennies déjà, les pouvoirs publics ont pris conscience que le passé, qu'on le veuille ou non, conditionne le présent et forcément le futur.

Aussi, on peut assister, en France, à une multitude de cérémonies commémoratives.

Cela est indispensable pour inculquer le devoir de mémoire aux jeunes générations qui, dans l'avenir, auront à leur tour la responsabilité de le perpétuer.

Aujourd'hui, l'écrasante majorité des Français s'accordent à dire que le devoir de mémoire est fondamental dans un état démocratique. Puisque c'est grâce à lui qu'on peut tirer les leçons de l'Histoire, en bannissant tout ce qui tend à la négation ou même à l'affaiblissement de nos valeurs républicaines fondées sur les principes des Droits de l'Homme, à commencer par la liberté, l'égalité et la fraternité.

Des valeurs républicaines auxquelles s'attaquent les régimes totalitaires qui, de leur côté, prônent l'asservissement, l'élitisme, le clientélisme, le sectarisme, l'obscurantisme...

Malheureusement, pendant la Seconde Guerre mondiale, la France et ses habitants ont eu à subir ce type de régime dictatorial imposé par l'Allemagne nazie et favorisé par la politique collaborationniste pratiquée par les figures de proue du gouvernement de Vichy et sa police.

C'est dans cette « période noire » que des atrocités ont été commises sur le sol français.

Parmi les drames humains les plus tristement célèbres, figurent les tragédies du Vel' d'Hiv et d'Oradour-sur-Glane. Les 16 et 17 juillet 1942, 12 884 Juifs ont été raflés et internés dans le vélodrome d'hiver de Paris (dit « Vel' d'Hiv »), pour être déportés dans les camps de concentration. Le 10 juin 1944, 642 habitants d'Oradour-sur-Glane en Haute-Vienne ont été exécutés dans leur église.

Il est tout à fait normal et même obligatoire d'évoquer la rafle du Vel' d'Hiv et le massacre d'Oradour-sur-Glane dans les dictionnaires et les manuels scolaires, pour les présenter comme deux événements majeurs de l'Histoire de France.

Mais il y a une troisième tragédie qui mériterait d'avoir un écho national tout aussi important et qui, pourtant, est même ignorée par beaucoup de Marseillais, y compris

par un nombre significatif d'entre eux qui ont suivi un cursus universitaire : l'Opération Sultan qui s'est déroulée en janvier-février 1943, dans le Vieux-Marseille, aux abords du Vieux-Port phocéen.

Pour schématiser et retenir l'essentiel de l'Opération Sultan, on met souvent en avant ses trois phrases les plus marquantes :

- la rafle de l'Opéra du 22 janvier 1943, qui a provoqué la déportation de 782 Juifs en Pologne (au camp de Sobibor) ;
- la rafle du Vieux-Port des 23 et 24 janvier 1943, qui correspond à l'évacuation forcée d'environ 20 000 habitants du berceau historique de Marseille, à la suite de laquelle près de 12 000 personnes ont été transférées au camp de rétention de Fréjus et 800, de toutes origines et de toutes confessions, déportées en Allemagne, près de Berlin (au camp d'Orianenburg-Sachsenhausen) ;
- le dynamitage, du 1^{er} au 19 février 1943, d'environ 1 500 immeubles, répartis sur 14 hectares, entre les abords de l'église Saint-Laurent et de l'hôtel de ville, où résidaient les victimes de la rafle du Vieux-Port.

Chaque début d'année, à Marseille, on commémore ces dramatiques événements exécutés par les nazis, de concert avec la police de Vichy, et on se pose la sempiternelle question : « Opération Sultan : crime de guerre ou spéculation immobilière ? ».

Dans « Il était une fois... Saint-Jean » (Massalotte Culture, 2018, pp 67-71) et « Marseille Assassinée » (Massalotte Culture, 2018, pp 3-7), j'ai essayé d'apporter une réponse circonstanciée, en précisant que l'Opération Sultan a été la concrétisation d'un pacte de compromission politique fondé sur l'épuration, humaine et matérielle, conclu entre un régime totalitaire et un régime collaborationniste unis par des objectifs communs.

En 2013, pour la commémoration des 70 ans de la tragédie causée par l'Opération Sultan, la ministre déléguée à la Lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette Carlotti, a affirmé : « Ces actes ont été rendus possibles par la volonté commune du régime nazi et du gouvernement de Vichy. Ceux qui les ont commis ont non seulement piétiné la nation française mais l'humanité tout entière ! » (in La Provence, 21 janvier 2013, p 3).

Ce sont ces propos cinglants, prononcés devant le Monument aux Mobiles en haut de la Canebière, qui, au moment où j'avais entamé la rédaction de mon étude sur la communauté marseillo-napolitaine du Vieux-Marseille (« Marseille la Napolitaine » et « Les Napolitains de Marseille », Massalotte Culture, 2015), m'ont poussé à approfondir mes recherches sur l'Opération Sultan et à m'interroger sur la nature des crimes commis en janvier-février 1943, dans la partie littorale des vieux quartiers phocéens, dite la « Petite Naples ».

Heureusement, il y a déjà bien longtemps que la déportation est reconnue comme un crime contre l'humanité.

A Marseille, à quelques encablures de l'hôtel de ville, a été érigé un Mémorial de la déportation, devant lequel, régulièrement, les autorités civiles et militaires viennent

déposer des gerbes, pour honorer la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont subi des actes de persécution discriminatoires durant la terrible Opération Sultan. Des actes lourds de conséquences qui les ont conduits en camp de concentration, dont la plupart d'entre eux y ont péri, comme les 782 Juifs raflés du côté de l'Opéra.

Afin de marquer les esprits et dénoncer l'ignominieux pacte de compromission entériné par les nazis et leurs collaborateurs français, l'esplanade où se trouve ce poignant Mémorial (qui met en lumière un corps squelettique allongé), a été symboliquement baptisée « Place du 23 janvier 1943 ».

Cela, parce que les autorités allemandes et françaises ont choisi de rafler les Juifs dans le centre-ville phocéén, au moment où ils célébraient l'emblématique fête du shabbat, entre le vendredi 22 et samedi 23 janvier 1943.

Il ne plane pas l'ombre d'un doute sur le fait que les personnes déportées, de toutes origines et de toutes confessions (même si les Juifs étaient majoritaires), et leurs proches ont payé le plus lourd tribut lors de l'Opération Sultan.

Mais cette cruelle réalité ne doit pas occulter le triste sort qui a été réservé aux 20 000 habitants de la partie littorale de la rive nord du Vieux-Port, principalement concentrés dans le périmètre de la paroisse Saint-Laurent, qui s'étendait du fort Saint-Jean aux abords de la mairie, jusqu'à la rue Caisserie, côté nord. Périmètre symbolisé par l'incontournable quartier Saint-Jean, berceau historique de Marseille, où fut fondée l'antique cité phocéenne, Massalia, en 600 avant Jésus-Christ.

Ces 20 000 personnes ont été expulsées manu militari de leurs domiciles par surprise et dépouillées de tous leurs biens : leurs habitations, réparties dans environ 1500 immeubles, ayant donc été dynamitées dans les dix-neuf premiers jours de février 1943, après avoir été pillées.

Parmi elles, 12 000 ont été acheminées à la gare d'Arenc et, entassées dans des wagons à bestiaux, transférées de force à Fréjus, dans un camp militaire désaffecté... depuis la Première Guerre mondiale.

La très grande majorité de ces victimes étaient issues de l'immigration.

On trouvait principalement des Italiens et particulièrement des Napolitains, d'où le surnom la « Petite Naples » attribué au quartier Saint-Jean et ses alentours. On trouvait aussi des Grecs, des Arméniens, des Espagnols... et quelques Africains. Les Français les plus nombreux étaient les Corses, même s'il y avait un nombre significatif de membres de vieilles familles marseillaises. Les Juifs étaient également présents. Petits commerçants principalement, ils étaient surtout concentrés à l'est de la vieille ville basse évacuée, du côté du quartier de l'Hôtel de Ville, aux abords de la rue de la République, et notamment à la Grand-Rue, une artère très commerçante. Quant aux familles maghrébines, il n'y en avait que quelques-unes, comme celle d'Hamid (« Marseille Assassinée », op. cit., p 21).

Aussi, même si toutes les confessions étaient représentées dans la Petite Naples,

ces victimes formaient essentiellement une population chrétienne et en grande partie catholique, qui aimait à se retrouver assidûment dans l'église Saint-Laurent, lors des nombreuses fêtes qui y étaient célébrées, comme le confirme le bulletin paroissial mensuel « L'Etoile de la Mer » (publié jusqu'en février 1943).

Pour cette raison, les autorités françaises et allemandes ont planifié leur évacuation et leur déplacement à Fréjus, le symbolique Jour du Seigneur, le dimanche 24 janvier 1943.

*

De nos jours, on peut avoir l'occasion de rencontrer un nombre non négligeable de Marseillais qui ont vécu le transfert forcé à Fréjus.

Parmi eux, figurent Antoinette Contini, Robert Barone et Jean Flachelli qui ont livré leurs émouvants témoignages dans « Marseille Assassinée » (op. cit.).

Afin de rendre hommage à ces victimes innocentes et éviter qu'elles ne deviennent les « oubliées de l'histoire noire de Marseille », j'ai sollicité un jeune ténor du Barreau de la cité phocéenne, Maître Pascal Luongo, qui depuis de nombreuses années déjà me soutient dans mon travail de mémoire sur la communauté marseillo-napolitaine ; lui-même étant l'arrière-petit-fils d'un migrant napolitain, Gennaro, et le petit-fils d'un habitant de Saint-Jean persécuté durant l'Opération Sultan, Paul.

Ainsi, j'ai obtenu les articles du code pénal traitant des crimes contre l'humanité et les informations nécessaires, pour pouvoir orienter mes recherches et savoir, au final, si le déplacement des 12 000 évacués de la petite Naples marseillaise, le dimanche 24 janvier 1943, peut constituer, au regard de la loi, le plus grave des crimes, imprescriptible et passible de la réclusion criminelle à perpétuité.

D'emblée, Maître Luongo s'est montré assez confiant, en me citant, de mémoire, l'article 212.1 du code pénal, qui met en avant : la déportation ou le transfert forcé de population.

Plus motivé que jamais, je me suis mis à réunir une documentation probante, avec l'objectif d'ouvrir une procédure judiciaire pour crime contre l'humanité...

*

Ma recherche de la vérité s'inscrit dans une démarche mémorielle visant à honorer notre République et tous ses humbles serviteurs qui, face aux prétentions ravageuses des nazis et de leurs collaborateurs français, ont résisté et combattu pour défendre, au péril de leur vie, ses valeurs fondamentales qui font la grandeur de la France.

En janvier 2013, lors de la cérémonie commémorant les 70 ans des rafles de l'Opéra et du Vieux-Port, le ministre délégué aux Anciens combattants, Kader Arif, a commenté : « La République s'honore chaque fois qu'elle peut regarder son histoire avec vérité et

non par repentance ! ».

Regardons ainsi avec vérité le transfert forcé de 12 000 Marseillais à Fréjus, lors de l'Opération Sultan !

En espérant que cette vérité permettra à des victimes, comme Jean Flachelli, d'avoir la reconnaissance qu'elles méritent et de voir le sentiment de haine qui les habite depuis 75 ans s'estomper, pour se transformer, sinon en sentiment de sérénité, au moins en sentiment d'apaisement...

Vive la France libre, égalitaire et fraternelle !

Michel FICETOLA

CE QUE DIT LE CODE PÉNAL FRANÇAIS SUR LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Les autres crimes contre l'humanité

15 – Constitue également un crime contre l'humanité et est puni de la réclusion criminelle à perpétuité certains actes commis en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique.

Précision

Il s'agit de :

1. L'atteinte volontaire à la vie ;
2. L'extermination ;
3. La réduction en esclavage ;
4. La déportation ou le transfert forcé de population
5. L'emprisonnement ou toute autre forme de privation grave de liberté physique en violation des dispositions fondamentales du droit international ;
6. La torture ;
7. Le viol, la prostitution forcée, la grossesse forcée, la stérilisation forcée ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable ;
8. La persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste ou en fonction d'autres critères universellement reconnus comme inadmissibles en droit international ;
9. La disparition forcée ;
10. Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime ;
11. Les autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou psychique.

Art. 212-1. Code pénal

16 – Lorsqu'ils sont commis en temps de guerre en exécution d'un plan concerté contre ceux qui combattent le système idéologique au nom duquel sont perpétrés des crimes contre l'humanité, ces actes sont punis de la réclusion criminelle à perpétuité.

Art. 212-2. Code pénal

17 – La participation à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, de l'un des crimes définis par les articles 211-1, 212-1 et 212-2 est punie de la réclusion criminelle à perpétuité.

Art. 212-3. Code pénal

18 – Les crimes contre l'humanité peuvent être jugés et punis dans les pays où ils ont été perpétrés, conformément aux lois de ces pays.

Cass. crim. 21-10-1982, n° 81-93743

CE QU'IL FAUT PROUVER POUR FAIRE QUALIFIER LÉGALEMENT LE TRANSFERT DE 12 000 MARSEILLAIS À FRÉJUS DE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

1. LES MARSEILLAIS TRANSFÉRÉS CONSTITUAIENT UN « GROUPE DE POPULATION »
2. CE GROUPE DE POPULATION ÉTAIT « IDENTIFIABLE »
3. CE GROUPE DE POPULATION A SUBI UNE DISCRIMINATION QUI A FAVORISÉ LE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ INVOQUÉ
4. LES AUTORITÉS FRANÇAISES ET ALLEMANDES ONT PACTISÉ POUR RÉALISER UN « PLAN CONCERTÉ » À L'ENCONTRE DE CE GROUPE DE POPULATION
5. AVEC LA MISE EN ŒUVRE DE CE PLAN, CE GROUPE DE POPULATION A ÉTÉ VICTIME D'UN « TRANSFERT FORCÉ »
6. CE GROUPE DE POPULATION ÉTAIT OPPOSÉ AU « SYSTÈME IDÉOLOGIQUE » DES NAZIS

LES MARSEILLAIS TRANSFÉRÉS À FRÉJUS CONSTITUAIENT UN « GROUPE DE POPULATION »

En se fondant sur les chiffres avancés dans les études sur l'évacuation de la partie littorale de la zone nord du Vieux-Port, on peut estimer que la population expulsée manu militari, les 23 et 24 janvier 1943, était constituée d'au moins 20 000 habitants.

Un groupe massif de cette population a été déplacé par la force et s'est retrouvé interné au camp de rétention de Fréjus, dès le 24 janvier 1943.

Dans l'ouvrage publié pour commémorer les 50 ans des événements tragiques de janvier-février 1943 à Marseille, « Marseille, Vichy et les nazis » : le temps des rafles, la déportation des juifs » (Amicale des Déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, 1993), on laisse entendre que les 20 000 évacués ont tous été transférés à Fréjus (pp 21-22 et p 122). En vérité, ils ont été entre 12 000 et 15 000.

Dès le lendemain du départ forcé pour Fréjus, les journaux locaux ont porté un grand intérêt à cette affaire.

Le Petit Marseillais a avancé le chiffre de 15 000, dont au moins 500 nouveau-nés (puisque 2 000 biberons par jour ont été comptabilisés) et annoncé le décès de 3 personnes durant le voyage de Marseille à Fréjus.

De son côté, Marseille Matin a parlé de 12 000 victimes déplacées au camp varois. On peut y lire : « Après l'évacuation du quartier nord du Vieux-Port de Marseille, 12 000 Marseillais à Fréjus ou l'improvisation d'une petite ville dans un camp ».

Dans son excellent « Ici-même : Marseille 1940-1944 » (Jeanne-Laffitte, 2013, p 89), Robert Mencherini se fonde sur l'article du Petit Marseillais.

On ne saura certainement jamais les chiffres exacts des habitants évacués des vieux quartiers marseillais et de ceux qui ont été conduits à Fréjus. Ce qu'il faut retenir c'est qu'ils étaient assez nombreux pour composer la population d'une petite ville et remplir de vastes baraquements militaires d'un autre temps, qui ressemblaient à des hangars sans aménagements domestiques particuliers, où, contrairement à des centres d'hébergement qui proposaient des lits métalliques (dans son ouvrage, Robert Mencherini a sélectionné une belle photo, p 151), on dormait à même le sol, selon les témoignages recueillis : ce qui permit d'y entasser le maximum de personnes.

Pour les 30 ans du transfert forcé à Fréjus (1943-1973), Jean Dasque a réalisé un précieux film documentaire « Et le Vieux-Port fut condamné » (INA, Vidéotheque Sud-Est, Collection Marseille, 1973) qui permet de découvrir ces baraquements, avec les commentaires de quelques victimes.

Pour ma part, afin d'éviter d'alimenter les critiques de ceux qui estiment que beaucoup de chiffres ont été gonflés pendant la Deuxième Guerre mondiale, j'ai fait le choix de retenir le chiffre le plus bas : 12 000 victimes (chiffre avancé dans « Migrations : histoire des migrations à Marseille », Jeanne-Laffitte, 1999, « Le cosmopolitisme de l'entre-deux guerres : la ville piège », p 154).

Ce sont précisément ces 12 000 Marseillais qui ont formé le groupe de population victime d'un crime contre l'humanité (?), par son transfert forcé à Fréjus, le 24 janvier 1943. Je l'appellerai pour la suite de mon argumentaire : « groupe de population de la Petite Naples marseillaise », puisque il était issu de la partie du berceau historique phocéén ainsi surnommée.

LE GROUPE DE POPULATION DE LA PETITE NAPLES MARSEILLAISE ÉTAIT « IDENTIFIABLE »

Comme je l'ai mis en lumière dans mes différents ouvrages sur le Vieux-Marseille et sa communauté napolitaine (« Marseille la Napolitaine », Massalotte Culture, 2015 ; « Le Vieux-Marseille » et « La Petite Naples marseillaise », Massalotte Culture, 2017 ; « Il était une fois... Saint-Jean », Massalotte Culture, 2018), le groupe de population marseillaise transféré de force à Fréjus était formé essentiellement de personnes d'origines étrangères et de conditions modestes.

Elles habitaient dans la partie littorale des vieux quartiers phocéens, qui était particulièrement dégradée. Pour cette raison, dès le XIX^e siècle, certains Marseillais surnommaient ce secteur « Bagatouni » (qui est l'augmentatif péjoratif de « bagattino », une pièce dépréciée du Moyen Âge et désignant une chose sans valeur au sens figuré).

On peut bien se rendre compte de cette réalité, grâce aux illustrations (cartes postales notamment) que j'ai sélectionnées, avec mes amis du Club Cartophile Marseillais, dans les ouvrages ci-dessus évoqués. Des illustrations que Jacques Mouton du Comité du Vieux-Marseille et moi-même avons assorties d'extraits de films, conservés par Cinémémoire, pour réaliser le film documentaire « Il était une fois la Petite Naples marseillaise » (2017), disponible sur Youtube (youtu.be/hHXuefrVnNk).

Malgré tout, ce secteur était incontournable à Marseille. Il représentait le berceau historique phocéén, où vingt-six siècles plus tôt avait été fondée l'antique Massalia. André Bouyala d'Arnaud, dans son fameux « Évocation du Vieux Marseille » (Les Editions de Minuit, 1959), précise que dans les ruelles de cette zone géographique emblématique, on pouvait suivre le tracé du rempart grec.

Les aristocrates ont d'abord investi les lieux, en y faisant construire de beaux hôtels particuliers, avant de se déplacer dans les quartiers Sud marseillais, à partir du début du XIX^e siècle.

Qualifié jadis de « patricien », le quartier du Vieux-Port s'est alors délabré et paupérisé, en attirant notamment des migrants.

Ce furent les Italiens les plus nombreux et principalement les Napolitains, parce qu'ils vivaient essentiellement des métiers de la mer. Dans « Migration » (op. cit.), on parle des Napolitains « concentrés dans la vieille ville, surtout près du port ».

Aussi, les autochtones surnommèrent ce périmètre de plus de 10 hectares, compris entre les abords du fort Saint-Jean et de l'hôtel de ville, la « Petite Naples », avec tout ce qui peut y avoir de sympathique et en même temps de négatif dans cette dénomination.

Dans son remarquable « Marseille Porte du Sud », le génial journaliste Albert Londres a insisté sur cette présence visible des Napolitains : en 1926, le maire de Marseille, Siméon Flaissières, lui aurait même dit qu'il était le maire de Naples (Arléa, édition 2008, pp 17-18).

Des propos corroborés par les chiffres du grand recensement de 1906, où il est spécifié que sur 20 000 personnes comptabilisées autour du Vieux-Port phocéén, 13 000 étaient des Italiens, dont environ 10 000 des Napolitains. Et parce que ces derniers affectionnaient la famille nombreuse, la communauté marseillo-napolitaine fut toujours

prépondérante dans le berceau historique de Marseille, jusqu'au début de l'année 1943 et la terrible Opération Sultan, comme cela est confirmé par les témoignages recueillis dans « Marseille Assassinée » (op. cit.).

C'est donc en majorité les migrants napolitains et leurs descendants qui formèrent le groupe de population identifiable transféré manu militari au camp de Fréjus, le 24 janvier 1943.

Les membres de la communauté marseillo-napolitaine du Vieux-Port étaient facilement identifiables, pour plusieurs raisons, dont celles-ci :

- en grande partie pêcheurs et poissonnières, ils étaient repérables avec leurs habits de travail traditionnels ;
- ils étaient affublés de surnoms peu valorisants : « Bâbi » (qui signifie « crapaud » en provençal), pour désigner l'Italien en général, et « Nàbo » (déformation de l'abréviation « Napo », influencée par le substantif « nabot »), pour évoquer le Napolitain en particulier ;
- ils avaient des patronymes en « o », « a », « i » ou même « e » (à prononcer « é » en italien), comme c'est le cas pour des noms typiques, tels Capone, Barone ou De Simone ;
- les plus anciens de la communauté avaient un fort accent étranger, quand ils s'essayaient à parler français, avec un verbe particulièrement haut ;
- beaucoup étaient des chanteurs-nés et interprétaient volontiers en public les plus belles chansons napolitaines ;
- de leur côté, les femmes dansaient volontiers la tarentelle sur la place publique ;
- ils allaient à la messe et exprimaient ouvertement leur foi lors des processions publiques organisées principalement par les pêcheurs de Saint-Jean, dans les rues de la paroisse Saint-Laurent (leurs noms figuraient régulièrement dans les différentes rubriques du fameux mensuel « L'Etoile de la Mer »).

Par leur présence massive autour du Vieux-Port phocéén, les membres de la communauté marseillo-napolitaine ont souvent été photographiés par des éditeurs de cartes postales d'époque (début du XX^e siècle), en quête de « pittoresque » (une carte, mettant en relief un jeune marseillo-napolitain modestement vêtu, que j'ai eu l'occasion de reproduire à plusieurs reprises dans des expositions ou des livres, est précisément légendée « Marseille pittoresque »). Beaucoup de cartes de pêcheurs, de poissonnières et enfants de la rue marseillo-napolitains (que j'ai notamment regroupées dans « La Petite Naples marseillaise » et « Il était une fois... Saint-Jean », op. cit.) ont été éditées et divulguées dans la France entière.

Les Napolitains devinrent ainsi des figures emblématiques du Vieux-Marseille. Mais cela ne leur fut pas bénéfique. Loin s'en faut !

Les photos de ces cartes postales présentent les Napolitains sous un mauvais jour, notamment pour les enfants de la rue : on les faisait poser, avec l'objectif de les faire passer pour des pouilleux (mal vêtus, mal chaussés ou pieds nus, avec la cigarette à la bouche...) et comme de futurs voyous, des apaches.

Au fil de mes ouvrages, j'ai mis en exergue une carte particulièrement significative (comme dans « Il était une fois... Saint-Jean », op. cit., p 62). On y voit un groupe de petits Marseillo-napolitains déguenillés, avec la légende « Marseille. Types Napolitains.

Petits Décrotteurs » et avec la dédicace manuscrite « Et futurs apaches ».

Ce sont ces enfants, âgés de 10-12 ans au début du XX^e siècle, qui ont continué à vivre dans des conditions précaires, au sein de la Petite Naples marseillaise, en devenant pour la plupart des pères de famille travailleurs, et qui, à une cinquantaine d'années, ont été persécutés, mis à la rue sans aucune ressource et transférés de force à Fréjus, le triste 24 janvier 1943.

LE GROUPE DE POPULATION DE LA PETITE NAPLES MARSEILLAISE A SUBI UNE DISCRIMINATION DES PLUS VÉHÉMENTES

Dès la fin du XIX^e siècle, la communauté marseillo-napolitaine a eu à subir la discrimination systématique. On a fait notamment passer ses membres pour des « envahisseurs ».

Dans le chapitre « Un quartier et une population stigmatisés » de « La Petite Naples marseillaise » (op. cit., pp 120-121), j'ai mis en avant les attaques les plus virulentes et humiliantes à l'encontre des Marseillais d'origine napolitaine. J'ai retranscrit les propos indignes de : Maximilien Carnaud (sur son affiche électorale de 1894, qui a été reproduite pour la première fois dans le chapitre « Sentiment d'invasion » du remarquable ouvrage « Marseille et sa région : empreintes italiennes » de Céline Regnard et Stéphane Mourlane, Ed. Lieux Dits, 2013, p 87) ; Jean Berjont (dans « L'envahissement des étrangers en France », 1903) ; Louis Bertrand (dans « L'Invasion », publié en 1907 et réimprimé en 1911 et 1921)... et de l'Académicien Louis Gillet (dans le périodique « Marseille », du 21 octobre 1942).

Dans « Il était une fois... Saint-Jean » (op. cit., p 13), j'ai prouvé que la discrimination anti-napolitaine se manifestait déjà ouvertement dès 1880. Sous la fameuse affiche de Maximilien Carnaud, j'ai cité les propos d'Horace Bertin visant de « jeunes napolitaines qui exécutaient une tarentelle vers la place de Lenche » et faisant état de « l'invasion de l'élément italien » (dans « Marseille et les Marseillais », Librairie de la Bourse Frézet, édition 1972).

Grâce à une magnifique carte postale animée de la place Victor-Gelu (qui donnait sur le Vieux-Port), j'ai pu démontrer qu'au moins depuis le début du XX^e siècle, une frange de la population marseillaise adhérait à l'idéologie xénophobe véhiculée ostensiblement par les ultranationalistes français. On découvre en effet une dédicace manuscrite probante, en provençal de Marseille : « Sian plus a Marsille, sian a Naples » (« Nous ne sommes plus à Marseille, nous sommes à Naples »). Carte que j'ai bien mise en lumière dans « Il était une fois... Saint-Jean » (op. cit., p 14) et « La Petite Naples marseillaise » (op. cit., p 14).

A cause de cette discrimination extrêmement malsaine, qui a gravement abîmé la réputation des membres de la communauté marseillo-napolitaine, sous l'occupation allemande (novembre 1942 - août 1944), à la mi-janvier 1943, le chef des SS en France, présent à Marseille lors de l'Opération Sultan, a tenu à faire savoir : « Marseille est le chancre de l'Europe et l'Europe ne peut vivre tant que Marseille ne sera pas épurée... C'est pourquoi l'autorité allemande veut nettoyer de tous les indésirables les vieux quartiers et les détruire par la mine et le feu » (propos crus et cruels parfaitement bien mis en relief dans le film documentaire de Jean Dasque : « Et le Vieux-Port fut condamné », INA, Vidéotheque Sud-Est, collection Marseille, 1973).

De cette façon, Karl Oberg a annoncé l'Opération Sultan qui a donc entraîné, le 24 janvier 1943, le transfert forcé du groupe de population de la Petite Naples marseillaise au camp de Fréjus.

Les propos du général nazi font écho à ceux, tout aussi infectes, prononcés par Himmler en personne, le 18 janvier 1943 : « La porcherie de Marseille est la porcherie de la France » (retranscrits par Ahlrich Meyer, dans son incontournable « Marseille 1942-1944 : le regard de l'occupant », op. cit., p 171). Ils ont été directement inspirés de la prise

de position de l'Académicien Louis Gillet, représentant de la noble société française, qui n'a pas hésité à écrire dans la revue « Marseille » du 21 octobre 1942 : « Sous les collines des Accoules,... un des cloaques les plus impurs où s'amasse l'écume de la Méditerranée... Cet enfer vermoulu... Ces quartiers jadis praticiens abandonnés à la canaille, à la misère et à la honte... ». Une diatribe devenue tristement célèbre, reprise dans tous les ouvrages évoquant l'Opération Sultan.

Si on veut être complètement objectif, il faut préciser quand même qu'au moment de la rédaction de son texte, Louis Gillet avait principalement en mémoire le périmètre de la Petite Naples dit « quartier réservé », qui s'étendait de la rue Radeau (à l'ouest) à la rue de la Reynarde (à l'est) et de la rue Caisserie (au nord) aux rues Lancerie et de la Loge (au sud), selon les limites définies officiellement par le Règlement Général du Service des Mœurs de Marseille, en 1878.

Un périmètre dédié à la prostitution, imaginé et mis en œuvre, dès 1860, par le Préfet Bonaparte de Maupas, dit « Maupas », désireux d'encadrer la traite des Blanches dans la cité phocéenne, dans un seul et unique lieu confiné.

Avec tout le recul nécessaire, cette initiative peut être vertement condamnée, puisque c'est bien cette « zone chaude » (définie ainsi par le président du Club Cartophile Marseillais, Albert Leibovitch, qui m'a permis de présenter les plus belles cartes postales du « quartier réservé » dans mes ouvrages sur le Vieux-Marseille, op. cit.), implantée donc en plein cœur de la Petite Naples, qui a sali l'image de la vieille ville basse phocéenne et forcément celle de ses habitants, non seulement dans la France entière, mais également au niveau international. Marseille était alors un port incontournable du Bassin méditerranéen, où transitaient négociants et navigateurs des cinq continents, comme c'est parfaitement mis en avant dans « Marseille Porte du Sud » (op. cit.).

Un raisonnement corroboré par le commentaire de l'administrateur exceptionnel de Marseille pendant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Barraud, diffusé au moment où commença la dernière phase de l'Opération Sultan, avec le dynamitage des 1500 immeubles de la Petite Naples, début février 1943 : « Le Vieux-Port doit sa destruction à sa mauvaise réputation répandue dans le monde entier, qui lui a collé l'étiquette de centre criminel le plus dangereux du monde. En réalité, il est habité pour la plus grande partie de pêcheurs, d'artisans et d'éléments pacifiques » (in Note du Consulat général allemand à Marseille, du 8 février 1943, à l'ambassade germanique de Paris, retranscrite dans « Marseille 1942-1944... », op. cit., p 173).

Il est incontestable que le « quartier réservé » était malsain et n'avait absolument rien de pittoresque, avec ses réseaux mafieux en tous genres qui s'y étaient développés au fil des décennies.

Mais les habitants honnêtes et travailleurs de la Petite Naples, qui constituaient effectivement la grande majorité de sa population, n'avaient pas à pâtir d'une situation générée par les pouvoirs publics, seuls responsables de la création du « quartier réservé », véritable ghetto au centre d'un endroit emblématique de Marseille qui, depuis au moins la seconde moitié du XIX^e siècle, méritait d'être réhabilité, avec la mise en place des améliorations les plus basiques, pour assurer notamment la salubrité publique, comme j'ai eu à cœur de le souligner dans le film « Il était une fois la Petite Naples marseillaise » et mes études sur lesquelles il est fondé (op. cit.).

En utilisant le vocabulaire imagé de Philippe Pujol dans son instructif ouvrage « La fabrique

du monstre » (Editions des Arènes, 2016), il est légitime d'avancer que les autorités françaises ont fabriqué le monstre du « quartier réservé », pour ensuite l'anéantir, en faisant des habitants de la Petite Naples phocéenne des boucs émissaires, des victimes expiatoires.

Dans l'indispensable film documentaire de Jean-Pierre Carlon, « Opération Sultan » (Les Films du Lagon, 2004), les témoignages du tailleur de la Petite Naples Della Corte et de ses amis, transférés à Fréjus et déportés au camp d'Orianenburg-Sachenhausen, confirment cette appréciation. Après avoir expliqué que les voyous, tant décriés par les nazis et leurs collaborateurs, n'étaient plus dans le « quartier réservé » au moment de l'Opération Sultan (avertis par les parrains mafieux Carbone et Spirito, hommes de mains du sulfureux homme politique Simon Sabiani, leur protecteur doriotiste, mis au courant de ce qui se tramait entre les autorités nazies et vichystes), ils se qualifient eux-mêmes de « boucs émissaires ».

S'il fallait citer les propos d'un témoin de moralité digne de confiance, pour faire adhérer un jury de cour d'assises à mon analyse, je mettrais en lumière ceux de l'abbé Félix Caillol, curé de la paroisse Saint-Laurent de 1917 à 1943 : « Par une confusion regrettable, on a fait passer le quartier Saint-Jean tout entier comme habité par des suspects, des indésirables, des gens de rien. A part quelques rues physiquement et moralement insalubres du quartier réservé, les quarante rues de notre paroisse étaient habitées par une population ouvrière, laborieuse, où pullulaient les enfants et les familles nombreuses. Curé de Saint-Laurent depuis 26 ans, je puis affirmer que la masse était honnête, respectueuse et fidèle aux traditions chrétiennes » (« L'Etoile de la Mer », février 1943).

Ainsi, le témoignage de l'abbé Caillol tend à démontrer que les attaques virulentes à l'encontre du groupe de population de la Petite Naples, transféré de force à Fréjus, n'étaient pas justifiées.

Pour s'en convaincre définitivement, il suffit de se référer à l'empreinte valorisante qu'ont laissée, dans la société marseillaise, les ascendants de ses membres les plus représentatifs appartenant à l'imposante communauté marseillo-napolitaine.

Sur les deux précieuses plaques commémoratives, conservées dans l'église Saint-Laurent, figurent des dizaines de Marseillais qui sont morts sur le champ d'honneur durant la Première Guerre mondiale, pour défendre les belles valeurs de notre République. La moitié d'entre eux étaient des patriotes français d'origine italienne, dont la majorité avait des patronymes napolitains facilement identifiables : Savastano, Buonocore, De Simone, Anastasio, Pugliese, Ferrara... On y trouve même le prénom emblématique de Naples, Gennaro (san Gennaro étant le Patron de la cité parthénopéenne), porté par un certain Bonavita. Ce combattant mort pour la France n'est autre que le grand-oncle napolitain de Marcelle Bonavita, une enfant du quartier Saint-Jean persécutée durant l'Opération Sultan, qui a tenu à fournir son témoignage dans « Marseille assassinée » (op. cit., pp 15-16).

Et ce sont les mêmes membres de la communauté marseillo-napolitaine des vieux quartiers qui ont enrichi la culture et les traditions de la cité phocéenne.

Comme je l'ai bien fait ressortir dans « Marseille la Napolitaine » et « Les Napolitains de Marseille » (op. cit.), le Napolitain s'est distingué, de façon appréciable, autour du Vieux-Port, dès le XIX^e siècle. C'est à cette époque qu'il y a importé : le santón habillé,

devenu un emblème de la Provence en général ; la pizza, qui a fait de Marseille la capitale nationale et une des capitales internationales de cette tarte la plus mangée au monde. Le Napolitain a aussi donné naissance à un dialecte marseillais dans le quartier Saint-Jean : le sanjanen, un des fondements du fameux parler marseillais (que j'ai présenté notamment dans « La tchatche de Marseille » – Ecriplus, 2007 ; 2008 – et « Le sanjanen : la tchatche des immigrés italiens... » – Ecriplus, 2009). Certains de ses mots, en napolitain francisé, sont encore employés couramment par les jeunes Marseillais d'aujourd'hui et ont même été diffusés dans la France entière : « ouaille », « engatser », « scoumoune », « mariole »...

Mais s'il ne fallait retenir qu'un exemple marquant de l'influence napolitaine dans le Vieux-Marseille, il faudrait bien évidemment insister sur le fait que c'est un Napolitain originaire d'Amalfi, Michel Ruoppolo, qui, dans les années 1870, a façonné la symbolique barquette de pêche marseillaise, inspirée du « gozzo » napolitain.

En janvier 1943, ce sont donc en grande partie les descendants de ces Napolitains qui ont laissé un « puissant héritage » (selon l'expression de Laurent d'Ancona, dans « Marseille, la patte napolitaine », La Provence, 11 octobre 2015, p 5) qui ont été pris pour cible par les nazis et leurs collaborateurs français et qui ont formé finalement un groupe de population identifiable, victime d'un crime contre l'humanité (?), avec leur transfert forcé au camp de Fréjus.

LES AUTORITÉS FRANÇAISES ET ALLEMANDES ONT PACTISÉ POUR RÉALISER UN « PLAN CONCERTÉ » À L'ENCONTRE DU GROUPE DE POPULATION DE LA PETITE NAPLES MARSEILLAISE

Dans « Il était une fois... Saint-Jean » (op.cit., pp 67-71), j'expose clairement les objectifs communs des autorités françaises et allemandes qui les ont conduites à sceller un pacte de compromission, fondé sur l'épuration, humaine et matérielle, lors de l'Opération Sultan de janvier-février 1943, dans la Petite Naples marseillaise.

Mon analyse est essentiellement basée sur les documents et photographies parfaitement mis en valeur par Ahlrich Meyer dans « Marseille 1942-1944... » (op. cit.).

Dans la partie « Chronologie » (p 193), ressortent deux dates fondamentales, où les principaux exécutants de l'Opération Sultan présents à Marseille, Karl Oberg (chef des SS en France) et René Bousquet (secrétaire général de la police de Vichy) ont pactisé : les 13-14 janvier 1943 et le 23 janvier 1943.

Ahlrich Meyer précise :

- 13-14 janvier 1943

Pourparlers décisifs entre Oberg et le Secrétaire général à la police française Bousquet à propos des rafles, de la déportation et du dynamitage du Vieux-Port.

(Pourparlers qui se sont déroulés à l'abri des regards indiscrets, sur la Corniche, dans la Villa Gaby).

- 23 janvier 1943

Dernière conférence entre Oberg et Bousquet à l'hôtel de ville (de Marseille).

Ahlrich Meyer propose deux photographies, pour illustrer cette conférence franco-allemande qui a définitivement scellé un « plan concerté » entre les nazis et leurs collaborateurs français, pour exécuter dans la Petite Naples :

- l'évacuation manu militari de 20 000 habitants (23-24 janvier 1943) ;
- le transfert forcé à Fréjus de 12 000 d'entre eux (24 janvier 1943) ;
- le dynamitage des habitations (1500 immeubles) de ces victimes (1^{er} – 19 février 1943).

J'ai reproduit ces deux documents illustratifs, qui valent de preuve irréfutable, dans « Marseille Assassinée » (op. cit., p 4).

- Sur la première photo

On voit, au premier plan, Oberg et Griese (commandant du régiment des SS stationné à Marseille).

- Sur la deuxième photo

En gros plan, on distingue Griese, avec à sa droite Lemoine (préfet régional de Marseille), Bousquet (tout sourire) et derrière lui, l'administrateur exceptionnel de Marseille, Pierre Barraud.

Les 13-14 janvier 1943 et le 23 janvier 1943, les autorités françaises et allemandes ont donc finalisé « un plan concerté » qui a provoqué un crime contre l'humanité (?) à l'encontre du groupe de population de la Petite Naples composé de 12 000 personnes.

D'autres photographies, sélectionnées par Ahlrich Meyer dans « Marseille 1942-1944... » (op. cit.) et reprises en partie dans « Marseille Assassinée » (op. cit.), montrent que Français et Allemands avaient bien planifié le transfert forcé à Fréjus de ces

malheureuses victimes. Tout avait été organisé pour réquisitionner les tramways (photos pp 102 et 103) et wagons à bestiaux (photos pp 112, 113 et suivantes) en nombre suffisant. Les tramways permirent de conduire les 12 000 évacués de la Petite Naples en gare d'Arenc de Marseille, où ils furent entassés dans des wagons à bestiaux, pour rejoindre Fréjus, comme cela est relaté par Antoinette Conti, Robert Barone et Jean Flachelli, dans « Marseille Assassinée » (op. cit., p 9 ; p 13 et p 18).

A Fréjus, une commission de criblage attendait de pied ferme les évacués des vieux quartiers. Elle avait été constituée par les Allemands qui réussirent à obtenir toutes les informations utiles sur les membres du groupe de population de la Petite Naples transférés de force.

Le cinéaste sanjannenque Paul Carpita, victime de l'Opération Sultan (dont l'interpellation a été photographiée, in « Marseille 1942-1944... », op. cit., p 97) a suggéré l'intervention directe des Renseignements Généraux français, dans son ouvrage autobiographique « Paul Carpita : cinéaste franc-tireur » (2009). Robert Barone a ajouté : « A Fréjus, nos identités ont été contrôlées à la loupe, avec des interrogatoires pointus » (in « Marseille Assassinée », op. cit., p 13).

La preuve est ainsi faite que les autorités françaises et allemandes étaient coordonnées et ne laissaient pas de place à l'improvisation ou même l'approximation. Ce qui leur a permis de cibler directement des résistants et de les déporter en Allemagne, comme Mathieu Flachelli, d'après le témoignage de son fils Jean (in « Marseille Assassinée », op. cit., p 18 ; La Provence du 19 janvier 2013, op. cit.).

Le « plan concerté », mis en œuvre par les SS et la police de Vichy, eut donc des conséquences des plus dramatiques pour des habitants de la Petite Naples transférés à Fréjus.

Par les seuls faits qui viennent d'être relatés, ce plan peut être qualifié de diabolique. Il y a pourtant une circonstance aggravante qui l'entache de machiavélisme. En effet, les autorités françaises l'avaient imaginé, et finalement prémédité, deux ans avant le début de l'occupation allemande à Marseille, fin 1940, avec la commande du plan d'urbanisme pour la rénovation de la partie littorale des vieux quartiers, dit « plan Beaudouin », puisque commandé à l'architecte Eugène Beaudouin. Afin de justifier le bien-fondé de son travail (qui a mobilisé 20 collaborateurs pendant 34 000 heures), ce dernier aimait à citer la célèbre phrase du maréchal Pétain : « La rénovation de la France est liée à celle de Marseille ! », comme le révèle le journal L'Illustration de février 1942, où son plan finalisé est bien mis en valeur.

En clair, la concrétisation matérielle de ce plan incluait de vider le périmètre de la Petite Naples de ses résidents, de les déplacer et de détruire leurs habitations, pour pouvoir en construire de nouvelles.

Si le gouvernement de Vichy avait agi démocratiquement, à peine le « plan Beaudouin » commandé, un long et coûteux processus administratif d'expropriation aurait dû être entamé dans la Petite Naples.

Pour éviter cela, l'aubaine a été saisie durant l'occupation allemande et les collaborateurs français ont pactisé avec les nazis.

Ainsi, en moins de quatre semaines, du 24 janvier au 19 février 1943, les autorités françaises ont atteint leur objectif d'épurer, humainement et matériellement, la vieille ville basse, berceau historique de Marseille.

Avec beaucoup d'amertume, Jean Flachelli a commenté : « On a fait exécuter le sale boulot par les Allemands ! » (in « Marseille Assassinée », op. cit., p 19).

Cela ne vaut bien évidemment pas de preuve. Pourtant, on peut légitimement penser que si le « plan Beaudouin » n'avait pas existé, les représentants du gouvernement de Vichy auraient été moins complaisants dans leur « plan concerté » avec les Allemands, au moment de mettre en place l'Opération Sultan et de sceller aussi cruellement le sort de la population de la Petite Naples.

Sans le « plan Beaudouin », la police de Vichy aurait très certainement épaulé les nazis, pour mener ce qu'on appelle aujourd'hui des « opérations coup de poing » très localisées, afin de mettre hors d'état de nuire ceux qu'elle considérait comme des terroristes. Mais sans favoriser des crimes de guerre (pillage et dynamitage systématique des immeubles) et contre l'humanité (transfert forcé à Fréjus et déportation dans les camps de la mort) à l'encontre des habitants « pacifiques » de la Petite Naples marseillaise (pour reprendre l'expression de l'administrateur exceptionnel de Marseille). C'est du moins ce qu'osent imaginer des patriotes français profondément attachés aux valeurs de leur République !

AVEC LA MISE EN ŒUVRE D'UN « PLAN CONCERTÉ » ENTRE LES AUTORITÉS FRANÇAISES ET ALLEMANDES, LE GROUPE DE POPULATION DE LA PETITE NAPLES MARSEILLAISE A ÉTÉ VICTIME D'UN « TRANSFERT FORCÉ » LOURD DE CONSÉQUENCES

Le 24 janvier 1943, 12 000 habitants de la vieille Ville basse phocéenne ont été mis à la rue et transférés à Fréjus manu militari.

Les photos proposées par Ahlrich Meyer dans son livre de référence, « Marseille 1942-1944... » (op. cit.), en font la démonstration. On en trouve une particulièrement significative (p 100). Les évacués (beaucoup de femmes et d'enfants) ont été regroupés aux abords du quai du Vieux-Port (place Victor-Gelu), pour être déplacés. Ils sont sous la surveillance des Allemands, qui sont en nombre et lourdement armés (voir aussi la photo p 97).

Grâce à une série de photos (p 112 à p 135), qui font froid dans le dos, on se rend compte qu'en gare d'Arenc (où les évacués ont donc été entassés dans des wagons à bestiaux), les nazis étaient également nombreux (les SS de Griesse comptaient environ 5 000 unités) et bien armés.

Sous la contrainte des armes, les évacués de la Petite Naples n'ont eu d'autre choix que de suivre les instructions et de se laisser conduire où on a bien voulu les emmener : au camp de Fréjus.

Dans « Marseille Assassinée » (op. cit.), de nombreux témoignages prouvent qu'ils ont été piégés, aux sens propre et figuré de l'expression, et contraints ainsi d'obtempérer, tant la nasse, dans laquelle ils avaient été littéralement enfermés, avait été savamment mise en place par les autorités françaises et allemandes :

- « La police française (de Vichy) et la gestapo allaient main dans la main » (Louise, p 22) ;
- « Les nazis et la police (de Vichy) avaient bouclé le Vieux-Port depuis la veille (23 janvier 1943) » (David, p 22) ;
- « Il y avait des milliers de gendarmes (de la garde mobile de Vichy) qui encerclaient le centre (de Marseille) » (Annie, p 21) ;
- « Notre police (la police de Vichy, représentée par au moins 10 000 unités durant l'Opération Sultan) nous a fait honte. La battue était bien organisée » (Léa, p 21) ;
- « Tous les étrangers étaient pris au piège comme dans une nasse. Et nous (Français) avec » (Jean, p 22) ;
- « Les Allemands et la police de Vichy avaient encerclé tout le quartier. Sans le savoir, nous avons donc été pris au piège » (Antoinette, p 9) ;
- « Nous étions devenus comme un vrai troupeau : on suivait docilement le mouvement général » (Yvette, p 21) ;
- « Et si nous nous étions révoltés ? Il y aurait peut-être eu un carnage. Mais ça me dérange cette idée que nous n'avons rien tenté et que nous avons tous obéi comme un troupeau » (Nadine, p 23).

Les propos de Nadine sont empreints de lucidité, car au moindre mouvement de foule suspect les nazis n'auraient effectivement pas hésité à se servir de leurs armes : ils n'étaient pas lourdement armés, juste pour être dissuasifs. D'ailleurs, dans le message diffusé par haut-parleur à la population de la Petite Naples (évoquée par Antoinette

Contini, dans « Marseille Assassinée », op. cit., p 9, et reproduit de façon saisissante dans le film « Et le Vieux-Port fut condamné », il est clairement annoncé qu'on n'hésiterait pas à tuer ceux animés par des intentions protestataires. On y parle de « peine de mort » exécutée « immédiatement »...

Walter Kiaulehn, reporter allemand présent à Marseille, a confirmé les moyens déployés et la détermination des nazis : « De tous côtés, partout, les cernés aperçurent les casques d'acier et les armes automatiques. Derrière les rangs de la police française, ils virent les soldats allemands. C'eût été une folie de résister » (« Signal », 1^{er} numéro d'avril 1943).

Heureusement, à notre connaissance, aucun mort n'a été à déplorer. Ce qui n'empêche que, sur le terrain, Français et Allemands ont usé de la force, de la violence physique, sans aucun état d'âme, contre les récalcitrants isolés, les plus vulnérables du groupe de population de la Petite Naples transférés à Fréjus, qui, comme les enfants et les personnes âgées, avaient du mal à suivre le mouvement général ... et contre les membres des familles particulièrement ciblées lors de l'Opération Sultan : les familles de confession juive ou étrangères. Certaines d'entre elles, évacuées le 24 janvier 1943, ont été directement déportées, sans être transférées à Fréjus.

J'ai relevé des témoignages éloquentes, reproduits dans « Marseille Assassinée » (op. cit.) :

- « Mon père se vantait de fréquenter Sabiani et sa bande. Je sais qu'il a dénoncé des tas de gens, des réfugiés, des juifs surtout et des étrangers » (Pauline, p 22) ;
- « Certaines familles étaient directement dirigées à coups de crosse vers des camions bâchés et disparaissaient » (Jean, p 22) ;
- « On a vu des choses pénibles. J'ai vu des policiers bastonner des enfants et des vieillards. Ils obéissaient aux ordres comme on dit » (Hamid, p 21).

Cet usage de la force n'a bien évidemment pas été épargné aux malheureuses victimes de la Petite Naples, au moment de les pousser comme du bétail dans des wagons à marchandises bondés :

- « Nous avons perdu notre dignité, quand nous avons été entassés comme des bêtes d'abattoir dans des wagons nous transportant à Fréjus » (Jean Flachelli, p 18) ;
- « En gare d'Arenc, on nous a fait monter de force dans un wagon » (Yvette, p 21).

La violence physique utilisée, pour déplacer 12 000 habitants du berceau historique phocéén, fait écho à la brutalité (même s'il n'y a pas eu d'atteinte corporelle) avec laquelle ils ont été expulsés de leurs domiciles :

- « Dans la nuit du 23 janvier 1943, nous avons été réveillés brutalement par des policiers français » (Antoinette, p 9) ;
- « Au matin du 24 janvier 1943, nous avons entendu beaucoup de bruit dans l'immeuble et on a frappé violemment à notre porte » (Robert, p 13).

En précisant que des familles, de toutes origines et de toutes confessions, n'ont pu refuser leur transfert au camp varois, malgré la garantie donnée de pouvoir être relogées par des proches ou amis, juste après avoir été mises à la rue. Ce fut le cas de la famille de Jean Flachelli, qui avait la possibilité d'être facilement hébergée temporairement par une tante, puisqu'elle n'était formée que de Jean, 7 ans à l'époque, et ses parents.

Dans ce contexte, le groupe de population de la Petite Naples déplacé a été contraint

et forcé d'aller à Fréjus et d'y vivre un moment des plus pénibles et traumatisants, tant les conditions de rétention furent inhumaines :

- « Après des heures interminables de voyage, nous avons été parqués dans des baraquements immondes, qui n'étaient même pas adaptés pour abriter des animaux. Même la paille, sur laquelle nous dormions, était infecte. Dans des conditions d'hygiène déplorables et avec très peu de nourriture, nous y avons passé une semaine. La plus traumatisante semaine de toute ma vie » (« Marseille Assassinée », op. cit. , Antoinette Contini, p 9) ;
- « Nous avons été conduits dans un ancien camp militaire désaffecté (depuis la Première Guerre mondiale). Je vous passe les choses sordides que j'ai pu y voir » (« Marseille Assassinée », op. cit., Robert Barone, p 13).

On m'a appris que certains ont attrapé des poux ; d'autres, par pudeur, ne se sont pas lavés et n'ont pas fait leurs besoins pendant au moins une semaine, dont beaucoup de femmes qui ont développé des infections urinaires et des occlusions intestinales. Certaines ont même perdu leurs cheveux (alopécie) à cause du stress.

Ainsi, nous avons la certitude que le camp militaire de Fréjus n'avait rien d'un centre d'hébergement. Il avait les mêmes caractéristiques que les camps d'internement et de déportation qu'on pouvait trouver sur le sol français durant la Deuxième Guerre mondiale, comme celui provençal des Milles, toujours en état et érigé en Mémorial (qui a vu passer plus de 10 000 victimes, entre 1939 et 1942).

Et malheureusement, la conséquence la plus terrible du transfert forcé à Fréjus a été précisément la déportation en Allemagne d'au moins 600 personnes du groupe de population de la Petite Naples, dont le père de Jean Flachelli, Mathieu, qui a péri au camp d'Orianenburg-Sachsenhausen, près de Berlin, le 6 juin 1944.

Pour conclure ce chapitre, j'ai à cœur de reprendre le témoignage poignant de Jean Flachelli : « A cause de ces événements, ma mère et moi-même avons été plongés dans la misère la plus humiliante et le désarroi le plus profond. Dans cette affaire, nous avons en effet perdu notre foyer et nos biens... Le plus grave a été de perdre un époux et un père formidable qui, pour défendre la liberté et la dignité humaines, a eu le courage de s'engager dans la Résistance » (« Marseille Assassinée », op. cit., p 18). Et il a ajouté qu'à cause de l'Opération Sultan et de son transfert forcé à Fréjus, sa jeunesse a été « marquée au fer rouge » (La Provence du 19 janvier 2013, op. cit.). Une expression qui fait écho à celle de Marcelle Bonavita : « La blessure restera à jamais béante » (« Marseille Assassinée », op. cit., p 16) et qui confirme le grand traumatisme subi, indélébile, clairement exprimé par Antoinette Contini (« Marseille Assassinée », op. cit., p 9).

Aussi, la preuve est apportée que le groupe de population de la Petite Naples marseillaise a été victime de ce que le code pénal définit comme « une grave atteinte à l'intégrité psychique ».

LE GROUPE DE POPULATION DE LA PETITE NAPLES MARSEILLAISE ÉTAIT OPPOSÉ AU « SYSTÈME IDÉOLOGIQUE » DES NAZIS

D'emblée, il est opportun de rappeler les fameux propos de l'administrateur exceptionnel de Marseille durant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Barraud : « Le Vieux-Port doit sa destruction à sa mauvaise réputation... En réalité, il est habité pour la plus grande partie de pêcheurs, d'artisans et d'éléments pacifiques ».

La vieille ville basse phocéenne était en effet le fief du pêcheur marseillo-napolitain qui a toujours été attaché à la liberté, habitué de voguer sur les mers au gré du vent, en pratiquant même la « pêche à la dérive », en se laissant entraîner par les courants, sans contrainte de se voir arrêté par des frontières dressées par les hommes.

« Homme libre, toujours tu chériras la mer » a écrit Baudelaire. Les pêcheurs de Saint-Jean en firent leur devise. L'écrasante majorité d'entre eux ne trahirent jamais l'engagement de leurs ancêtres napolitains qui avaient combattu l'opprimant régime monarchique, en suivant les traces, dès le XVII^e siècle, de Masaniello, lui-même pêcheur, devenu le héros des contestataires du petit peuple napolitain.

Si à partir du milieu du XIX^e siècle, les Napolitains firent de Marseille une destination de prédilection, c'est bien parce qu'elle représentait, à leurs yeux, la liberté chantée crûment dans la Marseillaise. Un hymne qui avait rapproché les cités phocéenne et parthénopeenne en 1799, quand les Français l'importèrent à Naples, pour y fonder une République.

Grâce à cet événement marquant, beaucoup de Napolitains adhérèrent aux valeurs républicaines. Comme cela a été souligné avec l'évocation des deux plaques commémoratives de l'église Saint-Laurent, leurs descendants qui immigrèrent à Marseille n'hésitèrent pas à mourir pour la France lors de la Grande Guerre, en combattant contre... l'Allemagne.

À partir de là, les Allemands devinrent des ennemis historiques de la communauté marseillo-napolitaine. Et l'accession au pouvoir des nazis ne fit bien évidemment qu'accroître leur ressentiment.

Au moment de l'occupation allemande de Marseille, les pêcheurs marseillo-napolitains eurent à subir des représailles. En plus d'être mis à la rue en plein hiver lors de l'opération Sultan, on leur confisqua leurs embarcations (qu'ils purent récupérer après la Libération, en août 1944). Parmi ces victimes, les membres de la famille Bianco originaire de l'île napolitaine de Procida, dont est issu Jean-Claude, devenu célèbre à Marseille, pour avoir repêché la gourmette de Saint-Exupéry, en 1998 (voir « Marseille la Napolitaine », op. cit., p 71). Et les familles de pêcheurs marseillo-napolitaines Ciaramaglia, Scotto, Stenta, Colandrea, Lubrano di Sbaraglione (famille des frères Michel et Robert, les derniers représentants, à Marseille, de l' ancestrale pêche à l'eyssaugue – voir « Marseille la Napolitaine », op. cit., pp 139-145)... connurent le même triste sort.

Parce que la communauté des Napolitains de Marseille était tellement attachée à la France et ses valeurs républicaines, l'Italie fasciste, alliée de l'Allemagne nazie, considérait ses membres comme de « mauvais Italiens ». En conséquence, Mussolini aurait ordonné personnellement le bombardement de la Petite Naples marseillaise, en juin 1940, en guise de « punition ». Cela, parce que dès les années 1920-1930, le dictateur italien avait été particulièrement irrité par le nombre significatif de départs de Napolitains qui

renièrent l'Italie fasciste, pour s'installer dans le berceau historique phocéén, qu'on surnommait depuis longtemps la « Petite Naples ». Parmi eux, les membres des familles Tozzi (famille maternelle de Jean-Claude Valera, un ténor du Barreau de Marseille) et Rosati (famille maternelle de Jean Roatta, une personnalité politique marseillaise).

Défenseurs des principes fondateurs de la République française : liberté, égalité, fraternité, les habitants de la Petite Naples rejetaient, pour la plus grande majorité d'entre eux, toutes les formes de discrimination prônées par les nazis et leurs alliés.

Comme cela a été mis en évidence dans notre partie introductive, même si la communauté marseillo-napolitaine était prépondérante, la Petite Naples représentait un symbole de cosmopolitisme, où une très large majorité de sa population était composée d'étrangers et de descendants d'immigrés aux différentes confessions, cultures et traditions. Dont un nombre significatif de Juifs, principalement petits commerçants, prioritairement ciblés par le « système idéologique » nazi. Leur nombre a grossi, quand ils vinrent s'y réfugier, au moment où Marseille était en « zone libre » (avant novembre 1942).

En plus, il y avait aussi les Français appartenant à une minorité particulièrement visible, la petite communauté sénégalaise, et les Marseillais mis au ban de la société civile, qui se logeaient dans les habitations dont personne ne voulait, notamment dans les immeubles soutenus par des étais (représentés dans le film « Il était une fois la Petite Naples marseillaise » et « Il était une fois... Saint-Jean », op. cit., p 38, en bas à gauche). Parmi eux, ceux qui, avec les Juifs, ont payé le plus lourd tribut durant la Seconde Guerre mondiale, les Tziganes. Dans les vieux quartiers phocéens, ils ont exercé de petits métiers, comme rempailleurs de chaises ou tondeurs de chiens et d'ânes, et les professions les plus dures : charbonniers et portefaix pour les hommes ; porteuses sur les quais, « portérisses », pour les femmes.

Et pour finir, il existait une cohabitation avec les prostituées et les travestis du « quartier réservé ». Dans mes différents ouvrages sur le Vieux-Marseille (notamment dans « La Petite Naples marseillaise », op. cit., p 81), j'ai insisté sur la présence des transsexuels, appelés « feumenières » dans le dialecte de Saint-Jean, qui n'étaient pas plus que des rebuts du genre humain pour les nazis.

Malgré tout, les témoignages que j'ai pu recueillir sont concordants : dans la Petite Naples marseillaise, prédominaient la tolérance, la convivialité et la solidarité. Les propos de Marcelle Bonavita sont éloquentes : « Dans les ruelles des vieux quartiers marseillais, régnait une ambiance familiale. Même si les Napolitains étaient les plus nombreux, toutes les nationalités et toutes les confessions étaient représentées. Et entre nous, nous ne faisons pas de distinctions. Tout le monde se connaissait et se respectait. De plus, les gens s'entraidaient, en cas de besoin. Dans ces conditions, même si nous vivions avec des moyens modestes, nous nous sentions bien dans notre quartier. C'est certainement cela qui dérangeait le plus ceux qui présentaient Saint-Jean comme un coupe-gorge » (« Marseille Assassinée », op. cit., p 15).

Marcel et Gilbert, qui habitait pourtant dans une rue du « quartier réservé », la rue Radeau (où fut implanté un « service antiseptique », pour permettre aux prostituées de passer leur visite médicale hebdomadaire), ont confirmé l'appréciation de Marcelle :

- « Il n'y avait pas de problèmes particuliers à Saint-Jean. C'était un quartier plutôt paisible et nous vivions tous en bonne entente » (« Marseille Assassinée », op. cit., p 23).

- « Nous étions heureux de vivre à Saint-Jean. Et nous en éprouvions même une fierté » (« Marseille Assassinée », op. cit., p 11).

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la Petite Naples ait été présentée comme un repaire de la Résistance marseillaise, redouté par les nazis et leurs collaborateurs, à cause de sa myriade de ruelles sombres qui s'entrecroisaient, pour former au final un labyrinthe.

La preuve irréfutable que le « système idéologique » des nazis, fondé sur le sectarisme, n'avait pas sa place dans la majeure partie des familles de la Petite Naples, est fournie dans le précieux témoignage de Georges, membre de la famille Crescenzo, originaire de Castellamare di Stabia (tout près de Naples) et qui a vécu dans la vieille ville basse phocéenne. C'est Catello, le grand-père de Georges, qui, en 1893, a immigré à Marseille pour une raison purement idéologique, puisque ardent partisan des valeurs républicaines. Georges, neveu de « Sarvil » (de son vrai nom René Crescenzo, auteur des opérettes marseillaises et parolier de Vincent Scotto), m'a confié : « Aujourd'hui, je peux dire haut et fort que je suis vraiment fier d'être le petit-fils de Catello, car il a inculqué de belles valeurs aux Crescenzo de Marseille. Et surtout, il n'a jamais hésité à afficher ouvertement ses convictions, même s'il fallait « aller à contre-courant ». Pour donner un exemple précis qui fait la fierté de notre famille, je veux évoquer l'affaire Dreyfus qui, comme tout le monde sait, est certainement le plus grand scandale politico-judiciaire de tous les temps. Dès 1894 et l'accusation à tort (pour espionnage au profit de l'Allemagne) d'Alfred Dreyfus, officier français de confession juive, Catello a choisi de camp des Dreyfusards, des antimilitaristes fervents défenseurs des Droits de l'Homme, qui s'opposaient aux Antidreyfusards, antisémites et ultranationalistes. Inutile de dire quelle a été son implication dans cette affaire pendant les deux ans du procès en réhabilitation (1897-1899) et la résonance qu'a eu chez les Crescenzo le « J'accuse » d'Emile Zola (1898).

Digne descendant de Catello, mon oncle Sarvil n'a pas hésité à « se mouiller » et à prendre position publiquement face aux prétentions de l'Allemagne nazie.

Les Marseillais qui ont changé de camp durant la Deuxième Guerre, en fonction des événements, n'ont pas été rares. Certains d'entre eux ont bien fait fructifier leurs affaires grâce à la collaboration. Et ensuite, n'ont pas hésité à s'improviser « résistants de la dernière heure », comme on dit de façon péjorative.

Sarvil, lui, a été un « résistants de la première heure » et, avec l'exubérance caractéristique du Marseillo-napolitain, il a voulu le faire savoir sur la place publique, en écrivant une chanson satirique dès 1939, « Ta gueule Adolf », qui est devenue le titre de la nouvelle revue jouée à l'Odéon en mai 1940. Les fameuses paroles « Hitler est un comique qui ressemble à mon cul, s'il avait des moustaches » étaient chantées allègrement par l'écrasante majorité des Marseillo-napolitains des Vieux-Quartiers, farouchement opposée à l'idéologie défendue par les nazis et leurs alliés fascistes.

Ce n'est pas pour rien si les Napolitains de la Vieille-Ville étaient qualifiés de « mauvais italiens » par Mussolini. En signe de représailles, en juin 1940, ce dernier a fait bombarder leur fief. Et début 1943, les Allemands et les collabos français ont « fini le travail », en faisant carrément dynamiter le quartier Saint-Jean.

Après la libération de Marseille, en août 1944, Sarvil a écrit « Good bye Adolf ». A ce moment-là, quand il évoquait « Ta gueule Adolf », il aimait à dire qu'il avait été « le

premier résistant marseillais » et que sa composition avait été « le premier appel à la résistance ». C'était une façon de « faire un clin d'œil » au général De Gaulle, qu'il admirait, et de lui rendre hommage pour son fameux appel du 18 juin 1940 » (« Marseille la Napolitaine », op. cit., pp 302-303).

Aussi, il n'y a pas de doute que le groupe de population de la Petite Naples marseillaise, transféré de force à Fréjus, était opposé au « système idéologique » des nazis.

EN GUISE DE CONCLUSION

Avec la mise en place de l'Opération Sultan en janvier-février 1943, le berceau historique phocéen, à travers lequel on pouvait suivre le tracé de l'originel rempart grec, a été anéanti.

Saint-Jean, le plus vieux quartier de Marseille, rattaché à la paroisse Saint-Laurent, qui s'étendait sur 10 hectares, du fort Saint-Jean aux abords de l'hôtel de ville, là-même où fut fondée l'antique Massalia, ne représentait plus qu'un immense tas de gravats, au soir du 19 février 1943.

De la façon la plus ostentatoire possible, les nazis et leurs complices ont cruellement frappé au cœur d'un périmètre urbain hautement symbolique, où, au fil des siècles, ce qu'on appelle communément « l'identité marseillaise » s'était façonnée.

Aujourd'hui, le quartier Saint-Jean n'existe plus que dans l'esprit des ardents défenseurs du patrimoine marseillais attachés au devoir de mémoire et de ses habitants, encore nombreux, qui ont vécu l'Opération Sultan.

Avec l'anéantissement du quartier Saint-Jean, sa population, l'emblématique peuple sanjanenque, garant de la culture et des traditions ancestrales marseillaises liées prioritairement à la mer, a été dispersée et, le temps passant, oubliée par la plus grande partie des Marseillais.

Par son évacuation et son transfert forcé à Fréjus, ce sont non seulement des êtres qui ont été déracinés, mais c'est aussi l'âme du Vieux-Marseille qui a été éradiquée. Dans le précieux film documentaire « Et le Vieux-Port fut condamné », l'administrateur exceptionnel de Marseille au moment de l'Opération Sultan, Pierre Barraud, a reconnu que le quartier Saint-Jean « avait une âme ».

Depuis au moins le début du XX^e siècle, comme en fait état le grand recensement de 1906, cette âme a été incarnée en majorité par les membres de la communauté marseillo-napolitaine, composée essentiellement de pêcheurs, comme les premiers Marseillais, les Massaliotes, et ceux qu'on appelait les « Sanjanenques traditionnels », les habitants de Saint-Jean, français pure souche, issus de vieilles familles populaires marseillaises.

Surnommé pour cela la « Petite Naples marseillaise », le quartier Saint-Jean rayonnait au gré des fêtes catholiques organisées précisément par les pêcheurs, comme en atteste le bulletin paroissial de l'église Saint-Laurent, « L'Etoile de la Mer ».

Malgré tout, cette Petite Naples était un symbole de cosmopolitisme où, dans le respect des valeurs républicaines, on vivait dans la liberté, l'égalité et la fraternité.

Toutes les minorités dites « visibles » présentes pouvaient y trouver leur place et exprimer leurs croyances, cultures, traditions et orientations sexuelles.

Ainsi, chaque individu, quelle que soit sa nationalité, sa confession, sa singularité, faisait partie intégrante de la communauté sanjanenque.

Véritable kaléidoscope, la Petite Naples phocéenne était composée d'éléments

hétéroclites qui, finalement, se présentaient sous la forme d'un ensemble cohérent, en faisant la joie et même la fierté de la plupart des Sanjanenques, comme le prouvent les témoignages recueillis dans « Marseille Assassinée ».

Aux yeux des nazis allemands et des ultranationalistes français, notre Petite Naples ne constituait rien d'autre que l'Antithèse de la société qu'ils ambitionnaient de bâtir, en mettant en œuvre un « système idéologique » excluant l'étranger, le Juif, le Bohémien (personnage incontournable de la crèche provençale), l'homosexuel...

Avec le dynamitage de la partie littorale des vieux quartiers phocéens, du 1^{er} au 19 février 1943, les nazis et leurs affidés ont massacré une société symbolisant les valeurs républicaines.

Et avec l'évacuation et le déplacement à Fréjus de sa population, le 24 janvier 1943, ils ont fait voler en éclat la cohésion d'un peuple symbolisant la diversité à tous les niveaux, fondement de « l'identité marseillaise ».

Avec le transfert forcé au camp varois du groupe de population de la Petite Naples marseillaise, formé de pas moins de 12 000 personnes, le peuple sanjanenque a été irrémédiablement dispersé aux quatre coins des Bouches-du-Rhône, dans des villages ou petites villes, où on a bien voulu se montrer solidaires : La Bouilladisse, Venelles, Saint-Victoret... Certaines sont restées dans le Var et d'autres sont retournées à Marseille. Les « plus chanceuses » ont pu être relogées au Panier (épargné par l'Opération Sultan), à quelques dizaines de mètres de Saint-Jean, comme cela a été le cas d'Antoinette Contini et de Gilbert Castagno qui ont témoigné dans « Marseille Assassinée ».

*

Dans ces conditions, Maître Pascal Luongo et moi-même avons à cœur de faire accorder légalement toute la gratitude que méritent les 12 000 Marseillais transférés manu militari à Fréjus, en essayant de les faire reconnaître victimes de crime contre l'humanité, selon le code de procédure pénale de notre pays.

Même si nous disposons de sérieux arguments, comme j'ai essayé de le mettre en lumière de la façon la plus probante possible dans cet ouvrage, notre défi est de taille. Car habituellement, les membres d'un groupe de population victimes d'un crime contre l'humanité font partie d'une même ethnie, d'une même nationalité, d'une même confession...

Un défi « à la marseillaise » en somme, où tout est plus complexe qu'il n'y paraît !

Un défi qui vaut vraiment la peine d'être relevé, pour, au final, valoriser, au-delà des différences de chaque communauté concernée par le transfert forcé à Fréjus, notre précieuse « identité marseillaise ».

Une façon de consolider l'unité de la population phocéenne, prise dans toute sa variété et sa diversité, qui, par moments, semble bien fragile...

Vive la France libre, égalitaire et fraternelle !

Michel FICETOLA

Symboliquement, la première version de cet ouvrage a été remise à Maître Pascal Luongo, le 16 juillet 2018, le jour de la fête de la Madone du Carmel, la Bonne Mère des Napolitains. Avec l'espoir qu'il pourra constituer un solide argumentaire de base pour l'ouverture d'une procédure judiciaire visant à faire qualifier de crime contre l'humanité le transfert forcé au camp de Fréjus de 12 000 évacués de la Petite Naples marseillaise, le dimanche 24 janvier 1943.

« Cela est arrivé et peut arriver de nouveau »

PRIMO LEVI

Cet ouvrage a été réalisé à Marseille par CGRAPH
Conception graphique et mise en page par Damien Bœuf
Tous droits réservés pour tous les pays
Dépôt légal : septembre 2018
N° ISBN 978-2-9548067-7-8
© MASSALIOTTE CULTURE

VICTIMES D'UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ?

Durant l'occupation allemande, le dimanche 24 janvier 1943, 12 000 habitants de la partie littorale des vieux quartiers phocéens, dite la « Petite Naples », ont été transférés de force à Fréjus.

Le code pénal français punit de la réclusion criminelle à perpétuité l'auteur (ou les auteurs) du transfert forcé d'un groupe de population identifiable, mis en œuvre par un plan concerté, car il est qualifié de crime contre l'humanité.

En janvier 2013, lors de la cérémonie de commémoration du 70^e anniversaire des rafles de l'Opéra et du Vieux-Port de Marseille, le ministre délégué aux Anciens combattants, Kader Arif, a commenté : « La République s'honore chaque fois qu'elle peut regarder son histoire avec vérité et non par repentance ! ».

Michel Ficotola, auteur de beaux ouvrages de référence sur le Vieux-Marseille et sa communauté napolitaine, et M^e Pascal Luongo, jeune ténor du Barreau de Marseille, se sentent investis du devoir de relater avec vérité le transfert forcé de 12 000 Marseillais à Fréjus, avec l'espoir de pouvoir ouvrir une procédure judiciaire pour crime contre l'humanité.

Grâce aux conseils avisés de M^e Luongo, Michel Ficotola a été en mesure de rédiger un argumentaire qui est présenté dans cet ouvrage. Il repose notamment sur les documents et photographies réunis par Ahlrich Meyer, dans son remarquable livre « Marseille 1942 – 1944 : le regard de l'occupant » (Temmen, 1999) et sur les précieux témoignages de victimes des événements de janvier-février 1943 dans le Vieux-Marseille, recueillis dans « Marseille Assassinée » (Massalotte Culture, 2018).

VIVE LES COMBATTANTS ET RÉSISTANTS QUI ONT LUTTÉ
POUR DÉFENDRE NOTRE LIBERTÉ !

VIVE LA FRANCE LIBRE, ÉGALITAIRE ET FRATERNELLE !

N° ISBN 978-2-9548067-7-8



Cet ouvrage ne peut être vendu.

Il a été publié par devoir de vérité, pour honorer la mémoire des victimes de la barbarie nazie et laisser une trace significative aux jeunes générations.

Pour ne jamais revoir en France un transfert forcé de population !

Michel FICETOLA

MARSEILLE ASSASSINÉE

LORS DE L'OPÉRATION SULTAN DE JANVIER - FÉVRIER 1943

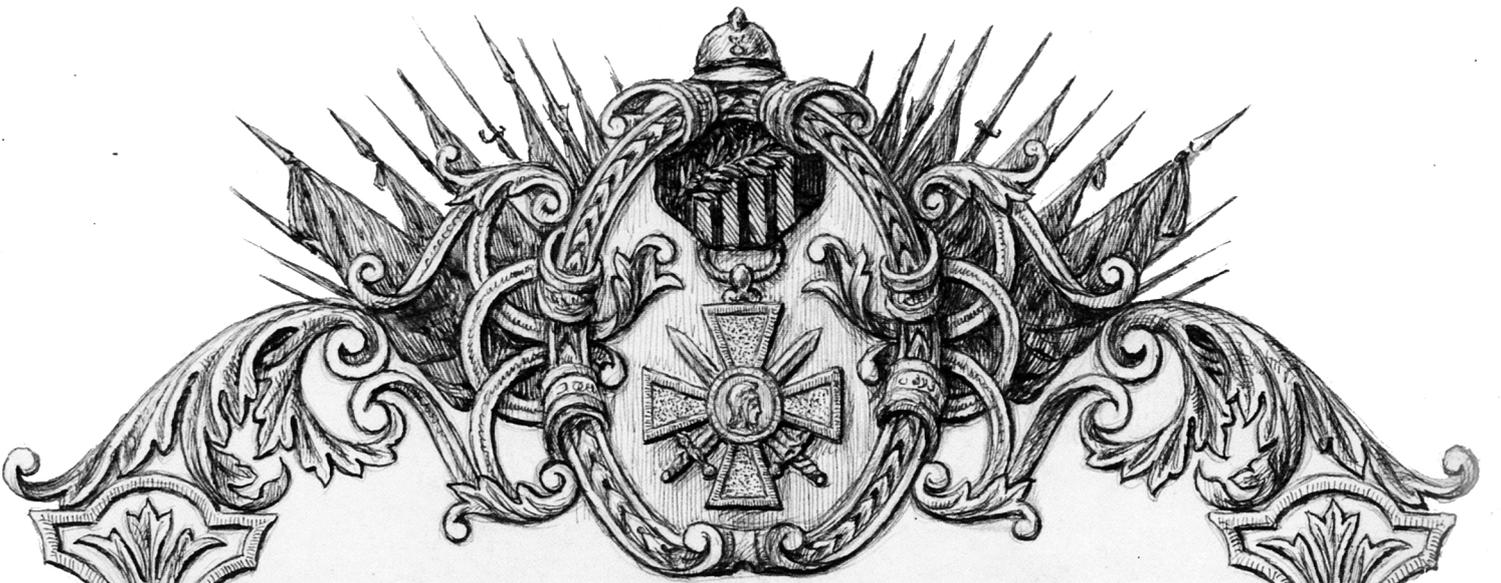
DES VICTIMES SE SOUVIENNENT DE L'ÉVACUATION ET LA DESTRUCTION
DU BERCEAU HISTORIQUE PHOCÉEN



Barch, Bild1011, 27/1481,30



Barch, Bild 101 I, 27/1477, 4



*Par décision du 11 Novembre 1948,
le ministre de la Défense Nationale cite à l'ordre de l'Armée :*

MARSEILLE

Vaillante cité qui subit, du fait de sa position stratégique, les coups des armées alliées et les durs sévices de l'ennemi ; sept bombardements aériens des plus meurtriers, 8.000 habitants tués ou blessés, de nombreux immeubles détruits, ses installations portuaires rasées. Mutilée dans ses œuvres vives, Marseille supporte avec courage son tragique et glorieux destin et refuse de s'incliner devant la volonté de l'Allemand ; 3.054 de ses habitants meurent en déportation.

A l'heure où la nation lance l'appel aux armes, vingt mille citoyens des forces de la Résistance attaquent, harcèlent, démoralisent l'occupant, lui infligent des pertes sensibles et facilitent l'action offensive et victorieuse de la 1^{re} armée française.

Dans son élan patriotique, Marseille participe à la libération finale du territoire en levant le régiment « La Marseillaise », qui se joint aux forces françaises de débarquement. Les volontaires de 1792, les mobiles de 1870 et 1871, les F.F.I. de 1944 sont les dignes fils de l'illustre cité française, qui a bien mérité de la patrie reconnaissante.

*Cette citation comporte l'attribution de la
Croix de guerre avec palme.*



« Cela est arrivé et peut arriver de nouveau »

PRIMO LEVI

OPÉRATION SULTAN : CRIME DE GUERRE OU SPÉCULATION IMMOBILIÈRE ?

« Opération Sultan : crime de guerre ou spéculation immobilière ? »

C'est la sempiternelle question qu'on se pose à Marseille chaque début d'année, au moment de la commémoration des événements tragiques causés précisément par l'opération Sultan, mise en œuvre en janvier-février 1943 par l'occupant nazi, de concert avec ses collaborateurs.

Aujourd'hui, on est pourtant en mesure d'apporter une réponse circonstanciée.

L'opération Sultan s'est déroulée en trois phases essentielles :

la rafle de l'Opéra du 22 janvier 1943, qui a provoqué la déportation de 782 Juifs en Pologne (au camp de Sobibor) ;

la rafle du Vieux-Port des 23 et 24 janvier 1943, qui correspond à l'évacuation forcée d'environ 20 000 habitants du berceau historique de Marseille, à la suite de laquelle près de 12 000 personnes ont été transférées au camp de rétention de Fréjus et 800, de toutes origines et de toutes confessions, déportées en Allemagne, près de Berlin (au camp d'Orianenburg-Sachsenhausen) ;

le dynamitage, du 1^{er} au 19 février 1943, d'environ 1500 immeubles, répartis sur 14 hectares, entre les abords de l'église Saint-Laurent et de l'hôtel de ville, où résidaient les victimes de la rafle du Vieux-Port.

Ces trois événements dramatiques sont-ils des crimes de guerre ?

Pour les rafles

La rafle, qui vient de l'allemand « raffen », est définie comme une opération policière visant à intervenir à l'improviste dans un endroit déterminé, afin d'arrêter massivement des personnes jugées « suspectes » par les autorités qui la décident. Aussi, une rafle, qui est mise en place durant un conflit armé, ne semble pas constituer un crime de guerre.

Pourtant, en adhérant à la position de nos autorités dirigeantes, il est justifié d'avancer que les rafles de l'Opéra et du Vieux-Port doivent être qualifiées de criminelles, parce qu'elles étaient fondées sur la discrimination systématique prônée par leurs commanditaires, dans le sens où les personnes raflées ont été visées essentiellement en fonction de leur confession (pour la rafle de l'Opéra) et de leurs origines étrangères (pour la rafle du Vieux-Port).

Et la conséquence la plus terrible d'une rafle, la déportation, est bien plus grave qu'un crime de guerre, puisqu'elle constitue légalement un crime contre l'humanité.

En précisant qu'une autre conséquence de la rafle, le pillage des appartements des victimes évacuées, constitue bien, au regard de la loi, un crime de guerre.



Barch (Bundesarchiv), Bild 101 I, 27/1475, 29

Samedi 23 janvier 1943. Hôtel de Ville de Marseille.

Dernière conférence franco-allemande, avant l'évacuation de la partie littorale des vieux quartiers phocéens. Au premier plan, Oberg, chef des SS en France, en discussion avec Griese, commandant du régiment de police SS présent à Marseille.



Barch, Bild 101 I, 27/1475, 38

Samedi 23 janvier 1943 . Hôtel de Ville de Marseille.

Les autorités françaises et allemandes ont scellé leur pacte de compromission pour évacuer manu militari et dynamiter le berceau historique phocéén. Tout sourire, Bousquet (secrétaire général de la police de Vichy) est entouré notamment de Griese, Lemoine (préfet régional de Marseille) et Barraud (administrateur exceptionnel de Marseille) qui, pour sa part, a une mine déconfite.

Pour le dynamitage des immeubles

D'emblée, pour être le plus précis possible sur la question du dynamitage des 1500 immeubles de la partie littorale des Vieux-Quartiers phocéens, il faut mettre en lumière la position initiale des autorités allemandes.

A la suite de l'action armée de la Résistance marseillaise contre l'occupant nazi, exécutée le 3 janvier 1943, Himmler, en relayant une intervention d'Hitler, a fait savoir le 18 janvier 1943 : « La sous-ville de Marseille est à dynamiter par des spécialistes, et d'une telle sorte que les habitants périssent sous la simple pression de l'explosion ». Une déclaration qui complétait ses propos on ne peut plus explicites du 4 janvier 1943 : « Exige l'intervention la plus sévère et radicale ».

En réalité, si le crime de guerre commandité par Hitler et Himmler, au moment où ils étaient minés par la débâcle de la Wehrmacht en Russie (capitulation des Allemands à Stalingrad, le 2 février 1943), n'a pas été mis à exécution, c'est bien parce que l'officier nazi qui détenait le pouvoir décisionnaire à Marseille, durant les événements de janvier-février 1943, Karl Oberg, a récompensé la politique collaborationniste du gouvernement de Vichy, en lui permettant de procéder à une évacuation, avant de concrétiser le plan de destruction. Cela, parce qu'il craignait, en réalité, un soulèvement armé d'envergure de la population marseillaise.

De cette façon, le secrétaire général de la police de Vichy présent à Marseille entre les 22 et 24 janvier 1943 (photographié tout sourire à l'hôtel de ville, le 23), René Bousquet, en déployant sur le terrain environ 10 000 policiers français, a épaulé les nazis (qui n'avaient pas assez d'hommes à Marseille, comme indiqué par Himmler, dans son communiqué du 18 janvier 1943), pour déporter 1582 personnes, à la suite des rafles de l'Opéra et du Vieux-Port.

Et, en contre-partie, les Allemands ont donné l'opportunité aux autorités françaises de mettre en œuvre la première étape du plan d'urbanisme commandé à l'architecte Eugène Beaudouin, fin 1940, et présenté, dans le journal l'Illustration, en février 1942 (donc un an avant le dynamitage du berceau historique phocéén).

Un plan voulu par le chef de l'Etat français sous l'occupation allemande, le maréchal Pétain, qui aimait à dire : « La rénovation de la France est liée à celle de Marseille ! ». Une phrase devenue célèbre grâce à Eugène Beaudouin qui ne se lassa pas de la répéter, pour justifier la réalisation de son plan (comme cela est précisé dans l'Illustration, sous la plume de Marcel de Renzis).

On peut donc avancer qu'il s'agit bien d'un crime, parce que la destruction des 1500 immeubles du Vieux-Marseille a été planifiée par les autorités françaises un peu plus de deux ans avant son exécution par les nazis, entre les 1^{er} et 19 février 1943.

Et parce que les victimes ont été expulsées de leurs domiciles manu militari et mises à la rue en plein hiver, en bafouant le protocole administratif de l'expropriation (déjà existant à l'époque — même si une expulsion en période hivernale ne contrevenait pas à la loi).

Dans ces conditions, la destruction de la partie littorale de la zone nord du Vieux-Port et sa reconstruction ont-elles été imaginées pour faire de la spéculation immobilière ?

Depuis 75 ans, on entend dire que le dynamitage du berceau historique phocéén a été conçu dans le cadre d'une opération immobilière. Et pour prouver le bien-fondé de cette thèse, est mise en avant la création douteuse d'une Régie Immobilière destinée à réaliser les travaux de reconstruction.

Si on veut être objectif, on doit reconnaître qu'il est évident que des opportunistes véreux ont voulu tirer profit, au sens le plus péjoratif de l'expression, d'un événement tragique. Et comme il a toujours existé une porosité entre la politique et les affaires, il fallait bien s'assurer les services d'un promoteur enclin à procéder à des compensations financières, en échange de l'attribution du marché.

Toujours animé par un souci d'objectivité, on doit également reconnaître qu'il est légitime d'avancer que la destruction de la partie littorale du Vieux-Marseille, déjà imaginée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, a été menée à terme, en février 1943, parce que :

- c'était une « enclave étrangère » dans le centre historique de la cité phocéenne, peuplée majoritairement d'immigrés : Grecs, Espagnols, Arméniens ... et 50 % de sa population composée de migrants napolitains et leurs descendants (d'où le surnom « la Petite Naples ») — les Français les plus nombreux étant les Corses ;
- c'était un endroit dégradé, où les immeubles étaient vétustes (certains soutenus par des étais), à l'image de ses ruelles sombres qui faisaient s'écouler en plein air les eaux usées ;
- c'était un repaire de bandits (attirés notamment par le « quartier réservé », dédié à la prostitution) ;
- c'était un fief de résistants particulièrement actifs (qui se sentaient à l'abri dans une myriade de ruelles qui s'entrecroisaient et qui formaient finalement un labyrinthe) ;
- c'était un refuge pour les Juifs venus à Marseille, au moment où notre ville était « en zone libre », avant l'occupation allemande (en novembre 1942).

Ces réalités ne doivent cependant pas masquer la motivation fondamentale des autorités allemandes et françaises, au moment des destructions de février 1943, qui était, selon les principes des régimes totalitaires, de faire tabula rasa du passé, afin d'imposer leur empreinte et marquer l'histoire avec de grands travaux, réalisés dans des endroits stratégiques bien en vue. N'oublions pas que c'est dans le berceau historique phocéén, au pied des immeubles dynamités, que se trouvait le quai baptisé du nom du maréchal Pétain (débaptisé dès la libération de Marseille, en août 1944).

Donc, le dynamitage de 14 hectares, dans le Vieux-Marseille, n'est pas la conséquence d'une opération immobilière. Il est, en vérité, la concrétisation d'un pacte politique fondé sur l'épuration, humaine et matérielle, conclu entre un régime totalitaire et un régime collaborationniste unis par des objectifs communs.

Les personnes déportées et celles expulsées manu militari de leurs habitations, à la suite des rafles de l'Opéra et du Vieux-Port, en ont été les malheureuses victimes.

Voltaire a écrit : « On ne doit aux morts que la vérité ».

J'espère qu'à mon modeste niveau, j'ai pu rétablir, avec mon analyse, une grande partie de la vérité sur l'opération Sultan. Animé par la seule ambition d'honorer la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont subi la barbarie des nazis et de leurs collaborateurs, et de toutes celles et tous ceux qui ont sacrifié leur vie, pour faire triompher les valeurs qui nous sont chères : liberté, égalité, fraternité.

*

Aujourd'hui, en 2018, on commémore les 75 ans de l'évacuation et la destruction de la partie littorale des vieux quartiers phocéens, dite « la Petite Naples ».

Pour cette occasion, une belle plaque a été apposée sur la symbolique place de Lenche, afin d'honorer la mémoire de ses habitants.

Plus de 20 000 Marseillais de toutes origines et de toutes confessions, qui résidaient dans le berceau historique phocéen, ont subi la terrible opération Sultan.

Certains, qui en janvier-février 1943 étaient des enfants (comme Antoinette Contini, Marcelle Bonavita, Robert Barone, Gilbert Castagno et Jean Flachelli, dont j'ai recueilli et mis en forme les témoignages), des adolescents ou de jeunes adultes, se souviennent.

Ils ont accepté de se livrer en toute sincérité*.

Leur objectif est de laisser une trace pour les jeunes générations.

En espérant que les cruelles leçons de l'histoire permettront, à l'avenir, d'éviter une nouvelle opération Sultan en France, le pays des Droits de l'Homme.

N'oublions jamais ! Ne les oublions jamais !

Vive Marseille libre, égalitaire et fraternelle !

MICHEL FICETOLA

* Fin juin 2018, au siège social du Comité du Vieux-Marseille, Jacques Mouton et moi-même avons enregistré leurs témoignages, afin de réaliser un film documentaire qui pourra être visionné gratuitement sur youtube. Son titre : « Marseille Assassinée ».



Dimanche 24 janvier 1943. Vieux-Port phocéén.

20 000 habitants de la vieille ville basse marseillaise sont évacués. Ils ont emporté avec eux le strict minimum vital.



Dimanche 24 janvier 1943. Vieux-Port phocéén.

12 000 personnes évacuées ont été transférées en train au camp de rétention de Fréjus, depuis la gare d'Arenc.

Antoinette Contini a commenté : « En ce triste 24 janvier 1943, au moment où nous aurions dû assister à la messe dominicale à Saint-Laurent, nous nous sommes retrouvés dans un tramway qui nous a conduits en gare d'Arenc ».

NOUS AURIONS DÛ ASSISTER À LA MESSE DOMINICALE....

« J'avais 9 ans, au moment de l'opération Sultan. Et je me souviens très bien de l'évacuation du quartier Saint-Jean. Avec mes parents et mes 4 frères et sœurs, âgés de 3 à 12 ans, nous habitions rue Jannetin, à proximité de l'église Saint-Laurent, que nous fréquentions assidûment.

Dans la nuit du 23 janvier 1943, nous avons été réveillés brutalement par des policiers français qui ont contrôlé nos identités.

J'ai appris plus tard que les Allemands et la police de Vichy avaient encerclé tout le quartier. Sans le savoir, nous avons donc été pris au piège.

Dans la matinée du dimanche 24 janvier 1943, nous avons été expulsés de notre domicile.

Aujourd'hui, 75 ans plus tard, le message, diffusé à la population de Saint-Jean par haut-parleur, résonne encore dans mes oreilles.

On nous demandait de n'emporter que des choses essentielles, pour tenir 48 heures. On nous a bien répété de ne pas oublier nos papiers de famille, ni nos cartes d'alimentation. De plus, on nous a formellement interdit de circuler dans la rue, sans être escortés par des policiers. Et puis, je me souviens qu'on nous a demandé de bien fermer la porte de notre appartement. De cette façon, les autorités françaises ont cherché à nous rassurer. En réalité, elles nous ont trompés de la plus honteuse des manières. Puisque, en accord avec l'occupant nazi, elles avaient déjà organisé la destruction de tous les immeubles de Saint-Jean.

En ce triste 24 janvier 1943, au moment où nous aurions dû assister à la messe dominicale à Saint-Laurent, nous nous sommes retrouvés dans un tramway qui nous a conduits en gare d'Arenc. Là, nous avons été entassés dans un wagon à bestiaux et transférés au camp de rétention de Fréjus.

Après des heures interminables de voyage, nous avons été parqués dans des baraquements immondes, qui n'étaient même pas adaptés pour abriter des animaux. Même la paille, sur laquelle nous dormions, était infecte.

Dans des conditions d'hygiène déplorables et avec très peu de nourriture, nous y avons passé une semaine. La plus traumatisante semaine de toute ma vie.

Nous sommes ensuite rentrés à Marseille et pour la dernière fois, nous avons pu revoir notre domicile, qui avait été totalement saccagé et pillé.

Comme les appartements des 1500 immeubles situés entre l'église Saint-Laurent et la mairie, il a été dynamité en février 1943.

Mis à la rue en plein hiver et complètement démunis, ma famille et moi-même avons été orientés du côté d'Aix, à Venelles précisément, où des maisons avaient été réquisitionnées pour les évacués de Saint-Jean.

Après la guerre, nous avons pu revenir dans la partie des vieux quartiers qui n'avait pas été détruite. Nous avons élu domicile au 18, rue de la Cathédrale.

J'ai été vraiment heureuse de retrouver, dans cette rue, l'ambiance conviviale qui régnait à Saint-Jean, avant les événements de 1943. Il y avait surtout des familles corses et italiennes. J'ai été d'autant plus heureuse que c'est là que j'ai rencontré mon futur mari, Gilbert Castagno, lui aussi évacué lors de la tragique opération Sultan. »

Antoinette CONTINI, 9 ans en 1943



Barch, Bild 101 I, 27/1477, 4

Dimanche 24 janvier 1943. Angle rue Bonneterie - place Victor Gelu.

D'innombrables familles évacuées ont été regroupées manu militari sur l'emblématique place Victor-Gelu (du nom de celui qui fut surnommé « le poète du peuple marseillais »).



Barch, Bild 101 I, 27/1476, 19

Dimanche 24 janvier 1943. Départ des déportés pour Compiègne, en présence de Griese (à gauche) et ses troupes.

Gilbert Castagno a relaté : « Au matin du 24 janvier 1943, mes parents et moi-même nous sommes retrouvés sur la place Victor-Gelu, en compagnie de dizaines d'autres familles. J'ai su après que certaines d'entre elles ont été déportées dans les camps de concentration ».

DES GENS HONNÊTES ET TRAVAILLEURS TRAÎNÉS DANS LA BOUE....

« Je suis un enfant de l'emblématique quartier Saint-Jean, berceau historique de Marseille, qui a été anéanti par les Allemands, en février 1943. Son dynamitage s'est déroulé une semaine après l'évacuation forcée de sa population, entre les 23 et 24 janvier 1943.

J'avais alors 10 ans et j'habitais avec mes parents, au 29 de la rue Radeau. C'était une rue qui se situait sous la place de Lenche et qui était bien connue des Marseillais d'antan, car elle marquait la frontière ouest du fameux quartier réservé, dédié à la prostitution. Comme toutes les rues de Saint-Jean, elle abritait une population cosmopolite, où les Italiens étaient majoritaires. Les plus nombreux étaient cependant les Napolitains. D'ailleurs, ma mère était Napolitaine et elle avait 13 frères et sœurs. Il y avait aussi bon nombre de Piémontais, comme mes grands-parents paternels.

A cause de cette présence massive d'immigrés, le quartier Saint-Jean avait mauvaise réputation. Et une certaine frange de Marseillais pointait du doigt la population sanjanenque, en nous faisant passer pour des vauriens. Les plus virulents d'entre eux nous considéraient même comme des pestiférés. Car, il faut le reconnaître, nous vivions dans un environnement dégradé, où les ruelles étaient sombres et les immeubles vétustes. Mais nous, nous étions heureux de vivre à Saint-Jean. Et nous en éprouvions même une fierté. Surtout, au moment où l'un des nôtres, mon ami Félix Pironti, était une star locale du football : d'abord au club de notre quartier, puis à l'incontournable OM, à partir des années 1930. Il y a gagné un championnat et une coupe de France.

Et puis, de la plus tragique des façons, tout a basculé. Dans la nuit du 23 janvier 1943, j'ai été réveillé par de grands coups donnés sur la porte de notre appartement. Des policiers nous ont ordonné de prendre quelques affaires et de quitter notre domicile.

Au matin du 24 janvier 1943, mes parents et moi-même nous sommes retrouvés sur la place Victor-Gelu, en compagnie de dizaines d'autres familles. J'ai su après que certaines d'entre elles ont été déportées dans les camps de concentration.

Par chance, nous avons évité le transfert au camp de Fréjus. Ma famille paternelle avait un cabanon dans la campagne d'Aubagne, où nous avons habité jusqu'à la fin de la guerre.

Dans cette affaire, ce qui m'a fait le plus mal au cœur, c'est bien sûr d'avoir vu mon quartier réduit en un vaste champ de ruines. Mais surtout, d'avoir vu des gens honnêtes et travailleurs traînés dans la boue. Ils ont été traités d'indésirables et assimilés à des voyous. Car je tiens à le dire haut et fort : Saint-Jean était un quartier habité par une écrasante majorité de braves personnes, qui ne méritaient pas du tout la persécution infligée par les autorités françaises et allemandes.

Dans cette période douloureuse, ma seule satisfaction est d'avoir pu revenir vivre dans les vieux quartiers, du côté de la montée des Accoules, dans un appartement que nous a trouvé le propriétaire de notre domicile de Saint-Jean.

J'ai été inscrit à l'école de la montée Saint-Esprit, où j'ai pu retrouver des copains, avec lesquels je partageais des souvenirs d'enfance inoubliables.

Ensemble, nous formions une bande redoutable, quand il s'agissait d'affronter, à coups de pierres, les enfants des quartiers voisins, lors du fameux bataillon.

Mais cela est une autre histoire... »

Gilbert CASTAGNO, 10 ans en 1943



ECPA (Etablissement Cinématographique et Photographique des Armées), DAT 574, L10

Dimanche 24 janvier 1943. Une file interminable de personnes évacuées, attendant d'être transférées à Fréjus.



Barchi, Bild 1011, 27/1473, 26

Robert Barone a tenu à faire savoir : « Pendant que nous faisons la queue sur le quai du Vieux-Port (en attendant d'être conduits en gare d'Arenc), mon frère aîné, qui était membre de la Défense Passive, a réussi à exfiltrer une jeune femme juive, en la faisant monter dans une ambulance de la Croix-Rouge. De cette façon, il lui a certainement évité la déportation ».

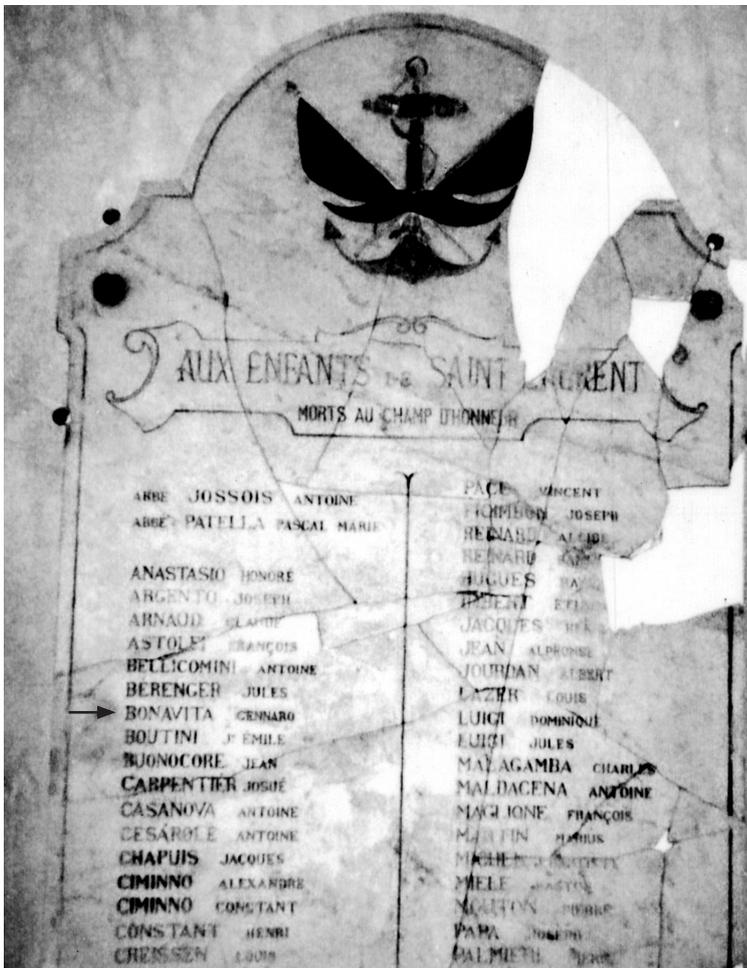
LA VIEILLE VILLE BASSE PHOCÉENNE RAYÉE DE LA CARTE....

« Je suis né en 1936 et je suis le cadet d'une famille de quatre garçons. Mes parents étaient originaires de la province de Salerne, dans la région de Naples. Ensemble, nous habitions tout près de la place Daviel, au 4 impasse des Bannières. En 1943, je n'avais que 7 ans. Mais je me souviens très bien de notre évacuation, lors de l'opération Sultan. Au matin du 24 janvier 1943, nous avons entendu beaucoup de bruit dans l'immeuble et on a frappé violemment à notre porte. C'était les agents de la gendarmerie mobile française. Sans aucune explication, ils nous ont demandé de nous préparer, en rassemblant le minimum nécessaire, pour être évacués. Sur le coup de midi, avec la boule au ventre, nous sommes descendus sur le quai du Vieux-Port, où il y avait une enfilade de tramways, destinés à nous conduire à la gare d'Arenc. Pendant que nous faisons la queue, mon frère aîné, qui était membre de la Défense Passive, a réussi à exfiltrer une jeune femme juive, en la faisant monter dans une ambulance de la Croix Rouge. De cette façon, il lui a certainement évité la déportation. En gare d'Arenc, nous nous sommes retrouvés dans un wagon à bestiaux bondé. Après un voyage des plus pénibles, nous avons été conduits dans un ancien camp militaire désaffecté de Fréjus. Je vous passe les choses sordides que j'ai pu y voir, pour vous dire simplement que, là, nos identités ont été contrôlées à la loupe, avec des interrogatoires pointus. Et quelques jours plus tard, nous avons été autorisés à regagner Marseille. Des années après, j'ai su qu'à Fréjus, nous avons évité le pire. En effet, d'honnêtes jeunes gens évacués des vieux quartiers, y ont été triés, pour être déportés en Allemagne. On m'a dit qu'il y en a eu au moins 600. A Marseille, impasse des Bannières, nous avons retrouvé notre appartement toutes portes ouvertes et complètement pillé. Des soldats allemands, qui semblaient compatir à notre malheur, ont dit à ma mère que les vols avaient été commis par des Français. A peine arrivés, mes parents ont cherché à avoir des nouvelles des uns et des autres. Ils ont appris que parmi nos voisins, le mari d'une commerçante juive, qui tenait une mercerie, avait été déporté en Allemagne. Quelques jours après notre retour, nous avons été chassés définitivement de notre domicile. Notre immeuble a fait partie des 1500 immeubles dynamités entre les 1^{er} et 19 février 1943. En moins de 3 semaines, la vieille ville basse marseillaise, à l'endroit même où avait été fondée l'antique Massalia, a donc été rayée de la carte. Quand j'évoque ce que les historiens appellent la période noire de l'histoire de Marseille, je suis forcément mal à l'aise, à cause de la collaboration active qu'a exercée le gouvernement de Vichy, au profit de l'Allemagne nazie. Mais, en même temps, j'éprouve de la fierté, grâce à l'engagement de mon frère aîné, qui a rejoint le régiment de la 3^e D.I.A. (Division d'Infanterie Algérienne), sous les ordres du général De Monsabert. Il a ainsi participé à la libération de Marseille, en août 1944. Et finalement, lui, le fils d'immigré napolitain, a permis de sauver l'honneur de la France, en contribuant à sa victoire dans la Deuxième Guerre mondiale. Je veux exprimer ici mon infinie reconnaissance à ceux, Français et étrangers, qui ont résisté et combattu pour défendre notre liberté. Vive la France libre ! »

Robert BARONE, 7 ans en 1943



L'emblématique église Saint-Laurent, épargnée (même si ébranlée) lors du dynamitage de Saint-Jean, en février 1943, grâce notamment à l'acte de résistance de l'abbé Félix Caillol (curé de la paroisse Saint-Laurent de 1917 à 1943).



Marcelle Bonavita a eu à cœur de souligner : « Ma famille, comme des centaines de familles de Saint-Jean, aurait mérité plus de respect de la part des autorités françaises (lors de l'occupation allemande). D'autant plus que chez les Strèle (du côté de maman), comme chez les Bonavita, nous avons combattu et nous sommes morts pour la France. Sur la plaque commémorative, conservée dans l'église Saint-Laurent, figure le nom de mon grand-oncle napolitain, Gennaro Bonavita, qui a péri sur le champ d'honneur durant la Première Guerre mondiale ».

LA BLESSURE RESTERA À JAMAIS DÉANTE.....

« Je n'avais même pas 3 ans au début de l'année 1943, quand les Allemands et la police de Vichy ont procédé à l'évacuation et à la destruction de la vieille ville basse marseillaise, sous la butte du Panier.

Mais ma mère m'en a tellement parlé que je peux faire le récit de ce que les habitants de Saint-Jean ont subi durant et après les événements de janvier-février 1943.

Des événements qui ont marqué à jamais l'histoire de France en général et l'histoire de Marseille en particulier.

Je suis née à Saint-Jean et j'habitais dans la populaire rue des Ferrats, à quelques dizaines de mètres de l'église Saint-Laurent, où j'ai été baptisée par le fameux Abbé Caillol, en 1940.

Dans les ruelles des vieux quartiers marseillais, régnait une ambiance familiale.

Même si les Napolitains étaient les plus nombreux, toutes les nationalités et toutes les confessions étaient représentées.

Et entre nous, nous ne faisons pas de distinctions. Tout le monde se connaissait et se respectait. De plus, les gens s'entraidaient, en cas de besoin.

Dans ces conditions, même si nous vivions avec des moyens modestes, nous nous sentions bien dans notre quartier.

C'est certainement cela qui dérangeait le plus ceux qui présentaient Saint-Jean comme un coupe-gorge.

C'est vrai qu'il y avait quelques voyous. Mais c'était pareil dans tous les quartiers populaires marseillais.

Malgré tout, certains Marseillais se sont tellement acharnés, qu'ils ont contribué à donner une image détestable des vieux quartiers, au sein de l'opinion publique marseillaise.

Aussi, dans les années 1930, quand ma mère, qui habitait dans le quartier Baille-Lodi, a annoncé qu'elle allait s'installer à Saint-Jean, pour y fonder sa famille, on lui a dit qu'elle allait vivre dans un quartier de bandits.

Elle ne s'est pas laissée influencer et n'a jamais regretté son choix.

Elle a ainsi vécu heureuse à Saint-Jean, jusqu'au terrible dimanche 24 janvier 1943.

Au petit matin, ma famille a été évacuée.

Les policiers français ont tenté de rassurer ma mère. Mais, elle n'a jamais été dupe. Elle a toujours su que la police de Vichy collaborait avec la Gestapo, pour pouvoir détruire le berceau historique de Marseille, selon le plan d'urbanisme Beaudouin.

Un plan qui avait été commandé par les autorités françaises à l'architecte Eugène Beaudouin, en 1940.

Pressés par la police, pour quitter notre domicile au plus vite, mon frère et moi-même avons été habillés par notre mère dans l'angoisse et la précipitation.

C'est ainsi, qu'en plein hiver, je me suis retrouvée chaussée avec de petites sandales, que j'ai conservées.

Pour moi, elles ont une valeur affective inestimable.

Heureusement, nous avons évité le déplacement au camp de Fréjus, grâce à mon oncle qui nous a hébergés à Plan-de-Cuques.

Pour finir, je voudrais dire que ma famille, comme des centaines d'autres familles de Saint-Jean, aurait mérité plus de respect de la part des autorités françaises.

D'autant plus que chez les Strèle (du côté de maman), comme chez les Bonavita, nous avons combattu et nous sommes morts pour la France.

Sur la plaque commémorative, conservée dans l'église Saint-Laurent, figure le nom de mon grand oncle napolitain, Gennaro Bonavita, qui a péri sur le champ d'honneur durant la Première Guerre mondiale.

J'ai à cœur de dire aussi que mon père, qui était absent au moment de l'opération Sultan, car il était navigateur, s'est engagé dans la Résistance.

Après la guerre, en 1946-47, les pouvoirs publics ont fait semblant d'entendre ma mère et lui ont promis un appartement, qu'elle n'a jamais obtenu. Une tromperie de plus.

A cette époque, j'avais 6-7 ans et j'ai accompagné ma mère du côté de la mairie, pour faire des démarches administratives.

C'est alors que j'ai découvert l'ampleur du désastre causée par la destruction massive de février 1943.

Avec l'opération Sultan, les Allemands et les collaborateurs français ont frappé injustement Marseille en plein cœur.

La blessure restera à jamais béante chez les défenseurs du patrimoine marseillais, dont je fais partie, avec mes amis du Comité du Vieux-Marseille. »

Marcelle BONAVIDA, 3 ans en 1943



« Je suis née à Saint-Jean et j'habitais dans la populaire rue des Ferrats... Dans les ruelles des Vieux-Quartiers marseillais, régnait une ambiance familiale » a précisé Marcelle Bonavita.

Le 19 janvier 2013, Jean Flachelli, pupille de la nation, né dans les Vieux-Quartiers phocéens (à la rue de la Mure) d'une mère d'origine napolitaine, Léonie Merola, et d'un père d'origine corse, Mathieu Flachelli, a témoigné dans le journal « La Provence », en affirmant, la larme à l'œil et la rage au ventre, que les habitants de la Vieille-Ville expulsés les 23 et 24 janvier 1943 ont été « à jamais marqués au fer rouge », tant les conditions de « l'opération Sultan » avaient été inhumaines. « Nous avons été traités comme des animaux » a-t-il précisé.

Après avoir raconté comment, à l'âge de 7 ans, ses parents et lui-même ont été évacués et transférés de force au camp insalubre de Fréjus, Jean Flachelli a insisté sur la déportation de son père, résistant, au camp de concentration d'Orianenburg- Sachsenhausen, où il a péri le 6 juin 1944.

En 2014, au moment de l'élaboration de l'ouvrage « Marseille la Napolitaine » (Massalotte Culture, 2015), Jean Flachelli a tenu à revenir sur les terribles événements de l'année 1943, en rendant un hommage émouvant à ses parents Léonie et Mathieu, des enfants des Vieux-Quartiers, comme lui.

JE NE PARDONNERAI JAMAIS AUX ALLEMANDS ET AUX COLLABOS FRANÇAIS....

« En janvier 2013, j'ai commémoré à ma façon les 70 ans des rafles de l'Opéra et du Vieux-Port, en témoignant ouvertement et sans concession dans « La Provence ». J'ai évoqué ainsi ce que les autorités ont appelé « l'Opération Sultan » que j'ai vécue, de façon on ne peut plus traumatisante, à l'âge de 7 ans, et qui a détruit la vie de milliers de personnes honnêtes, dont celle de ma mère marseillo-napolitaine, Léonie Merola, née le 28 mai 1907 dans la Vieille-Ville.

Les Merola étaient originaires de Caserte, une commune située au nord de Naples, qui est connue dans le monde entier, grâce à son monumental Palais royal et à ses produits agricoles, dont ses fameuses tomates pendelottes, commercialisées par « La Casertane ».

C'est pour améliorer ses conditions de vie de paysan que, dans sa jeunesse, mon grand-père Giuseppe a suivi les traces d'une multitude de compatriotes, en immigrant à Marseille et en s'installant dans les Vieux-Quartiers, où il y avait un nombre impressionnant de Napolitains.

Dans les quartiers portuaires, les Napolitains se reproduisaient alors à la « vitesse grand V », car ils fondaient des familles qui pouvaient compter jusqu'à 10 enfants, voire même plus. Dans ces conditions, les filles étaient souvent « sacrifiées ». Par exemple, ma mère n'a jamais eu l'opportunité d'aller à l'école, obligée de rester à la maison, pour s'occuper de ses quatre frères et sœurs.

Quand je me suis intéressé de près à l'histoire du Vieux-Marseille, je me suis aperçu que, déjà au milieu du XIX^e siècle, il y avait une communauté napolitaine significative, qui, dès le début du siècle dernier, était devenue majoritaire. A cette époque, un habitant sur deux était un Napolitain. L'autre moitié de la population étant constituée de membres de vieilles familles marseillaises, d'Italiens du Nord, de Grecs, d'Africains, d'Espagnols... Et aussi de Corses, comme mon père, Mathieu Flachelli.

Dans ce contexte, la Vieille-Ville apparaissait, aux yeux des autorités, comme une « enclave étrangère » en plein centre de la cité phocéenne. Et c'était par exemple justifié par le fait qu'à cette époque, sur près de 20 000 habitants, uniquement quelques centaines d'enfants scolarisés parlaient correctement français. Même les Marseillais pure souche boudaient la langue de Voltaire, préférant s'exprimer en provençal.

C'est pourquoi, dès les années 1910, on a commencé à prendre très au sérieux le « cas Saint-Jean » dans les hautes sphères qui détenaient le pouvoir décisionnaire et on a commencé à entendre parler de la destruction du quartier. Pour se donner bonne conscience, certains évoquaient des « problèmes sanitaires ». Mais tous les quartiers populaires de Marseille avaient ce genre de problèmes. Si la question sanitaire avait été véritablement une raison valable, il eût fallu raser les trois-quarts de la cité phocéenne. En précisant que jusque dans les années 1970, la plupart des foyers marseillais ne disposaient ni de l'eau courante ni de la salle de bains. Et certains avaient encore le water commun sur le palier.

Début 1943, on a saisi l'aubaine et on a organisé l'inhumaine « Opération Sultan ». Entre le 23 et le 24 janvier, après avoir investi les lieux, les avoir fait évacuer et avoir arrêté des centaines de « suspects », sous le contrôle de quelques dizaines d'officiers nazis, on a fait exécuter le « sale boulot » par les Allemands. En février, le quartier Saint-Jean a été dynamité et ainsi, le fief des Napolitains de Marseille a été rayé de la carte.

A cause de ces événements, ma mère et moi-même avons été plongés dans la misère la plus humiliante et dans le désarroi le plus profond.

Dans cette affaire, nous avons en effet perdu notre foyer et nos biens. Nous avons perdu aussi notre dignité, quand nous avons été entassés comme des bêtes d'abattoir dans des wagons nous transportant à Fréjus, où nous avons été parqués dans des baraquements immondes. Et malheureusement, le plus grave a été de perdre un époux et un père formidable qui, pour défendre la liberté et la dignité humaines, a eu le courage de s'engager dans la Résistance.

Aujourd'hui encore, j'ai tous les jours une pensée émue pour ma mère.

Je la revois en train de cuisiner le « capitone » (la grosse anguille traditionnelle) pour Noël et les pâtes au brocoli (« vruocol'e maccaroni » en napolitain). Je l'entends me dire : « Uaglio, i maccaroni, i vuo ca pomarola n'goppe ? ». Elle me posait cette question chaque fois qu'elle me faisait des pâtes, car elle ne se lassait pas de m'entendre lui répéter que sa sauce tomate était la meilleure au monde. Elle m'a donné sa recette et j'essaie de l'appliquer de la meilleure des façons, en utilisant les tomates de « La Casertane ». Je la revois aussi faire sa prière quotidienne devant une statuette de la Vierge. Et, souvent, pour lui rendre hommage, j'écoute les disques de l'un des plus grands chanteurs napolitains qui portait son nom, Mario Merola.

Cela fait maintenant plus de 70 ans que « l'Opération Sultan » s'est déroulée. Mais je l'avoue, j'éprouve toujours un sentiment de haine. Je ne pardonnerai jamais aux Allemands et aux collabos français de m'avoir enlevé mon père au moment où j'avais le plus besoin de lui et d'avoir fait autant souffrir ma mère.

Pour finir, malgré tout, sur une note positive, je veux dire que l'Histoire a été particulièrement cruelle avec ma mère, en 1943. Mais elle lui a fait un joli « clin d'œil », en 1945, quand l'Allemagne nazie a capitulé chez les Merola, dans leur ville d'origine : Caserte. »

Jean FLACHELLI, 7 ans en 1943



Le quartier Saint-Jean, dit « la Petite Naples », avant le dynamitage de février 1943 (le Pont Transbordeur, inauguré en 1905, a été dynamité en partie par les Allemands, pour raison stratégique, en 1944, et détruit, en 1945).



Jean Flachelli a affirmé : « On a fait exécuter le sale boulot par les Allemands (la première étape de la mise en œuvre du plan d'urbanisme commandé à l'architecte Eugène Beaudoin, fin 1940, par les autorités françaises). En février 1943, le quartier Saint-Jean a été dynamité et ainsi, le fief des Napolitains de Marseille a été rayé de la carte ».

Les 15 et 16 juin 2013, à l'occasion de « Marseille capitale européenne de la culture », dans le cadre du projet Quartiers Libres, initié par la Mairie des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille, le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) et l'association En Italique ont organisé deux lectures collectives, pour commémorer les 70 ans des tragiques événements du début de l'année 1943, qui se sont soldés par les rafles de l'Opéra et du Vieux-Port (du 22 au 24 janvier) et par le dynamitage de la Vieille-Ville basse phocéenne (du 1^{er} au 19 février).

Une quinzaine de personnes, âgées de 7 à 34 ans au moment de « l'opération Sultan », qui ont pratiquement toutes été évacuées entre les 23 et 24 janvier 1943, ont proposé leurs témoignages à Dominique Cier, qui les a recueillis et présentés publiquement, en précisant : « Certains ont parfois eu des difficultés à exprimer ce qu'ils pensaient ou ce dont ils se souvenaient. Il fallait alors contribuer à la mise en mot de leurs émotions. Ce qui importe ici, c'est la multiplication des témoignages. C'est la variété de ces parcours, de ces postures morales, de ces expériences et de ces émotions qui nous permettent d'approcher et de concevoir la réalité sensible de cette période douloureuse ». Mireille Duband, secrétaire du Comité du Vieux-Marseille, a assisté à ces lectures et m'en a fait part.

Dans une démarche mémorielle, j'ai sélectionné des extraits significatifs de ces précieux témoignages.

Pour ne jamais oublier ! Pour ne jamais les oublier !

« Les 23 et 24 janvier 1943, et même les jours suivants, c'était la rafle géante. Je ne savais pas encore que les gens allaient être déplacés et pour beaucoup déportés. Il y avait des milliers de gendarmes qui encerclaient le centre et des flics en civil ou en tenue qui faisaient évacuer les immeubles. Les gens sortaient de partout, ça n'en finissait pas. »

Annie, 16 ans en 1943

« L'évacuation concernait l'ensemble de la population. Maman a entassé des affaires dans des valises et enveloppé des provisions périssables dans des torchons. Elle voulait tout emporter, mais il y avait ces policiers qui hurlaient dans l'escalier. Tout le monde s'est retrouvé dans la rue. Les policiers contrôlaient les identités et épluchaient les livrets de famille. Finalement, nous étions tombées sur de braves types. Le policier et ses deux collègues nous ont relâchées, en nous souhaitant bonne chance. »

Monique, 7 ans en 1943

« Ils évacuaient tout le quartier, enfin tout le nord du Vieux-Port. On a vu des choses pénibles. J'ai vu des policiers bastonner des enfants et des vieillards. Ils obéissaient aux ordres comme on dit. Je me souviens que le curé a sonné le glas de Saint-Laurent. Il était bien ce curé (l'abbé Caillol) et il nous a souvent aidés, alors qu'on était musulmans. »

Hamid, 15 ans en 1943

« Quand on a réalisé qu'on nous évacuait, nous sommes tous restés ahuris, sans réaction. Dehors, nous étions devenus comme un vrai troupeau : on suivait docilement le mouvement général, en route pour la gare d'Arenc. On nous a fait monter de force dans un wagon. Le voyage jusqu'à Fréjus a été interminable. Nous sommes rentrés à Marseille six jours après. Nous n'avons pas récupéré nos affaires, l'immeuble avait été entièrement pillé. »

Yvette, 17 ans en 1943

« En janvier 1943, mon père a tout perdu. Fin janvier, on nous a expulsés de l'appartement que louaient mes parents et de l'atelier de mécanique. Mon père a emporté deux caisses d'outils, c'est tout. Quand il est revenu pour récupérer des affaires, il n'y avait plus rien. Il espérait être indemnisé pour l'atelier, mais tous ces petits propriétaires se sont fait baiser. »

Lucien, 10 ans en 1943

« Les flics sont venus nous déloger. J'ai vu la peur et la haine dans le regard de mes parents et dans celui de tous les évacués. Cette journée a été effroyable. Notre police (la police de Vichy) nous a fait honte. La battue était bien organisée. »

Léa, 16 ans en 1943

« Certaines familles étaient directement dirigées à coups de crosse vers des camions bâchés et disparaissaient. Les soldats allemands et la gestapo observaient de loin le déroulement de l'évacuation. Tous les étrangers étaient pris au piège comme dans une nasse. Et nous avec. On croyait que ces gens étaient juste déportés, qu'ils allaient travailler en Allemagne. »

Jean, 34 ans en 1943

« Un vendredi soir, je suis allé seul pour un week-end de concerts et de rencontres à Montredon. Mais le dimanche, je n'ai pas pu rentrer. Pendant qu'on jouait, les nazis et la police avaient bouclé le Vieux-Port depuis la veille et ils avaient commencé l'évacuation générale, de Saint-Laurent à la Grand Rue. J'étais coincé et mort d'inquiétude pour Rachel (sa femme enceinte de 6 mois). Je ne l'ai pas revue. »

David, 24 ans en 1943

« À un moment, j'ai été chargée de trier par thèmes les lettres de dénonciation. J'en ai jeté quelques-unes qui étaient vraiment sordides. Il y avait un élu qui s'était discrètement spécialisé dans l'accueil des israélites aisés et qui leur promettait je ne sais quoi contre des sommes importantes ou des bijoux. Il avait un bon carnet d'adresses qu'il a plus tard confié à la police. Ensuite, il y a eu l'évacuation de la zone nord du Vieux-Port et sa démolition. La police française et la gestapo allaient main dans la main. »

Louise, 19 ans en 1943

« En 1943, tous ceux qui savaient écrire pouvaient dénoncer. Et dénoncer des réfugiés ou des juifs, la patronne (de la boulangerie) ne s'en est pas privé, sauf ceux à qui elle louait un réduit derrière la réserve. Ceux-là ont été cueillis au mois de janvier pendant la rafle. C'est la patronne qui a conduit les flics au réduit. La boulangerie n'a jamais manqué de farine. Et pour le four, on avait du bois à volonté, alors que les gens ne pouvaient pas se chauffer et qu'ils grelottaient. Ces gens-là (les collabos) ont bien vécu pendant la guerre, ils ont mis de l'argent de côté. Et ce sont les mêmes qui, la guerre finie, ont dénoncé la pauvre jeune fille qui était tombée amoureuse d'un soldat allemand. On m'a raconté qu'ils criaient plus fort que les autres et qu'ils l'ont rouée de coups avant de la tondre. »

Vincent, 16 ans en 1943

« Mon père se vantait de fréquenter Sabiani et sa bande. Je sais qu'il a dénoncé des tas de gens, des réfugiés, des juifs surtout et des étrangers. Dès l'arrivée des Allemands, il s'est mis à leur service. Il a trafiqué avec des notaires et des élus. Ils ont fait arrêter et déporter certains propriétaires pour confisquer leurs biens. Pendant la rafle de janvier 1943, je l'ai vu de mes propres yeux aux premières loges avec la police française et les Allemands. Ce type pas condamné, je n'en revenais pas. »

Pauline, 13 ans en 1943

« On était syndiqués et solidaires de nos voisins. Les réfugiés étaient vraiment très nombreux : rien que dans notre immeuble, ils étaient une bonne quinzaine. En 1943, on croyait avoir fait le plein de misère. Eh ben non ! Ils nous ont évacués. Il y avait des familles avec des enfants. On a su après qu'ils avaient été expédiés directement dans les camps de la mort. Ils ont évacué 25 000 personnes et nous n'avons pas réagi. Et si nous nous étions révoltés ? Il y aurait peut-être eu un carnage. Mais ça me dérange cette idée que nous n'avons rien tenté et que nous avons tous obéi comme un troupeau. »
Nadine, 20 ans en 1943

« C'est en toute conscience que la police a envoyé ces pauvres gens à la mort et que nous avons laissé faire. Quand nous sommes rentrés de Fréjus, mon père a eu l'autorisation de retourner à la maison, mais elle avait été pillée pendant notre absence. Il n'y avait pas de problèmes particuliers à Saint-Jean. Il y avait des immeubles insalubres, mais c'était un quartier plutôt paisible et nous vivions tous en bonne entente. Ce sont les Allemands et les collabos qui ont détruit Marseille. »
Marcel, 17 ans en 1943



Parmi les 20 000 personnes évacuées du berceau historique phocéen, les 23 et 24 janvier 1943, des milliers d'enfants, adolescents et jeunes adultes ont été victimes de l'opération Sultan. Meurtris par une blessure indélébile, ceux qui ont survécu ont gardé en mémoire des souvenirs douloureux très précis.

POUR EN SAVOIR PLUS.....

MARSEILLE 1942-1944

Le regard de l'occupant



Introduction et publication sous la direction d' Ahlrich Meyer

Préface de Serge Klarsfeld

EDITION TEMMEN

Serge Klarsfeld : « Cet ouvrage d'Ahlrich Meyer n'est pas seulement instructif ; il est bouleversant. L'agression contre les pierres, qui avaient une âme que les nazis considéraient corrompue, s'est accompagnée d'une agression contre les êtres qui avaient aussi pour les nazis et leurs complices une âme corrompue » (Préface, pp 11 et 12).

A mon modeste niveau, je tiens aussi à louer le travail de mémoire remarquable qu'a accompli Ahlrich Meyer.

Je remercie ici les autorités allemandes qui ont permis de rendre publics des documents et photographies de la première importance, conservés aux Bundesarchivs (Archives fédérales), parfaitement exploités par Ahlrich Meyer.

En 1973, le journal Le Provençal a divulgué au grand public des dizaines de ces photographies dans l'ouvrage « Marseille 1943 : la fin du Vieux-Port ».

POUR (RE) DÉCOUVRIR LE QUARTIER SAINT-JEAN ET SES HABITANTS...



A partir de ces deux ouvrages de référence, un film documentaire a été réalisé :

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PETITE NAPLES MARSEILLAISE

Il peut être visionné gratuitement sur youtube

 youtu.be/hHXuefrVNk

POUR HONORER LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'OPÉRATION SULTAN...



Photo Robert Durbec

Jeudi 1^{er} février 2018. Place de Lenche. Grâce à la coopération de descendants des migrants napolitains, de leurs amis humanistes, de la Marbrerie Pilati et de la Ville de Marseille, Massaliette Culture a pu faire apposer une belle plaque commémorative, à la mémoire des habitants de la Petite Naples marseillaise, de toutes origines et de toutes confessions, persécutés durant les événements de l'hiver 1942-1943. Cette plaque a été inaugurée officiellement par les élus de la Ville de Marseille et bénite par le Père Alain Ottonello-Centogambe, le jeudi 15 mars 2018. Pour l'occasion, Jean Morelli et Jacques Mouton du Comité du Vieux-Marseille ont pris de belles photographies et réalisé un joli film. Le journal La Provence a dépêché Robert Durbec, afin de donner un écho médiatique significatif. De son côté France 3, grâce à Michel Aliaga et Christian Pesci, a proposé un reportage particulièrement réussi. Quant à Provence Azur TV, sous l'impulsion d'Alexandra Galdon (dont la grand-mère, Anna Napolitano, a été gérante d'une épicerie sur la place de Lenche), a tenu à honorer la mémoire des victimes de l'opération Sultan dans son émission phare C'est le Sud. Un grand merci à toutes et à tous !

LA PLUS GRANDE VIGILANCE RESTE DE MISE....

Malgré l'indigence des plus démunis, les murs d'incompréhension sur lesquels se fracassent inlassablement les vagues d'immigrés et une réputation généreusement exploitée de coupe-gorge, Saint-Jean offre un côté irrésistiblement attachant. La plupart des habitants s'y sentent chez eux. On est prêt à grandir et à mourir là, dans son monde.

De la pauvreté, de la souffrance incontestablement, mais un attachement, un enracinement que l'on n'a aucune chance de retrouver, soixante-quinze ans plus tard, dans des camps de migrants surgis de nulle part, où l'envie de fuir, encore et toujours, demeure la seule issue.

Pour l'humanité, de quels progrès peut-on se flatter entre un ghetto débordant de familles ayant fui la misère ou le fascisme et un bidonville où s'entassaient les réfugiés ? Pour l'humanité, de quels progrès peut-on se réjouir entre le dynamitage de milliers d'habitations sur la rive mère du Vieux-Port et la destruction d'une « jungle » à Calais ? Pour l'humanité, de quel progrès peut-on se satisfaire entre la barbarie des nazis et la cruauté des intégristes ?

Des progrès technologiques, assurément. Mais pour le reste, pour l'essentiel...

Nous voilà désormais connectés en continu sur cette mer Méditerranée qui crache des naufragés à cadence effrénée. Les drames sont vécus en direct, les massacres et les exécutions mis en scène sur la Toile, sans que l'on sache véritablement si la prise de conscience générale du danger des fondamentalismes s'en trouve accélérée ou si la banalisation des images finit par tout engloutir.

Submergés d'informations, inondés de messages, réussit-on encore à s'émouvoir devant des cartes postales et photos jaunies dans un modeste ouvrage transpirant l'amour d'une ville ? Oui, sans nul doute et plus que jamais, à l'heure où les sursauts identitaires de par le monde se font entendre aussi sourdement que le bruit des bottes.

Prendre le temps de s'attarder sur des témoignages poignants, pour retenir les cruelles leçons de l'Histoire, doit permettre a minima de maintenir un état d'alerte.

Certes, la peste brune ne se propage plus pour remplir les wagons à bestiaux à destination des camps de la mort, mais le danger, sous toutes ses formes, n'a pas disparu. La plus grande vigilance reste de mise, alors que les extrémismes de tout poil gagnent du terrain chaque jour, exploitant l'afflux constant des condamnés à l'exil et l'augmentation croissante des sans-abris.

La réalité est rude. Le cycle infernal connu. Misère, conflits, radicalisation des opinions, peur du lendemain, recherche de boucs émissaires...

Entretenons la mémoire des tragédies d'hier, pour ne pas céder aux différentes formes d'obscurantisme, de sectarisme et de fanatisme. C'est le premier, et pas le moindre, des mérites de l'ouvrage de Michel Ficaretola.

La tolérance et la prise en considération des souffrances de l'autre ne sont assurément pas faciles à prôner par ces temps mauvais. Mais on sait trop bien où l'inverse peut conduire.

PATRICK FANCELLO
ANCIEN RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
DU JOURNAL LA PROVENCE

L'ARBRE DE L'ESPÉRANCE DE MARSEILLE



Au pied de l'Arbre de l'Espérance phocéen (à l'entrée du parc du XXVI^e Centenaire), des dizaines de milliers de Marseillais (299 065 exactement) ont donné leurs signatures, pour défendre les valeurs d'humanité et de fraternité dans notre société. Le vendredi 6 juillet 2018, ils ont approuvé le Conseil Constitutionnel français qui a pris une décision historique, en faisant du principe de fraternité un droit, pour permettre à une personne d'apporter une aide désintéressée à un migrant en souffrance qui est en situation irrégulière sur le sol national. Et le jeudi 12 juillet 2018, ils se sont réjouis de la suppression du mot « race » dans la Constitution française.

Cet ouvrage a été réalisé à Marseille par CGRAPH
Conception graphique et mise en page par Damien Bœuf

Dépôt légal : juillet 2018

Tous droits réservés pour tous les pays

N° ISBN 978 - 2 - 9548 0 67 - 6 - 1

© MASSALIOTTE CULTURE

MARSEILLE ASSASSINÉE

LORS DE L'OPÉRATION SULTAN DE JANVIER - FÉVRIER 1943

L'opération Sultan s'est déroulée en trois phases essentielles :

▲ **la rafle de l'Opéra** du 22 janvier 1943, qui a provoqué la déportation de 782 Juifs en Pologne (camp de Sobibor) ;

▲ **la rafle du Vieux-Port** des 23 et 24 janvier 1943, qui correspond à l'évacuation forcée d'environ 20 000 habitants du berceau historique de Marseille, à la suite de laquelle près de 12 000 personnes ont été transférées au camp de rétention de Fréjus et 800, de toutes origines et de toutes confessions, déportées en Allemagne, près de Berlin (au camp d'Orianenburg-Sachsenhausen) ;

▲ **le dynamitage**, du 1^{er} au 19 février 1943, d'environ 1500 immeubles, répartis sur 14 hectares entre les abords de l'église Saint-Laurent et de l'hôtel de ville, où résidaient les victimes de la rafle du Vieux-Port.

Aujourd'hui, en 2018, on commémore les 75 ans de l'évacuation et la destruction de la partie littorale des vieux quartiers phocéens, dite « la Petite Naples ».

Pour cette occasion, une belle plaque a été apposée sur la symbolique place de Lenche, afin d'honorer la mémoire de ses habitants.

Certains, qui en janvier-février 1943 étaient des enfants, des adolescents ou de jeunes adultes, se souviennent.

Ils ont accepté de livrer leurs témoignages.

Leur objectif est de laisser une trace pour les jeunes générations.

En espérant que les cruelles leçons de l'histoire permettront, à l'avenir, d'éviter une nouvelle opération Sultan en France, le pays des Droits de l'Homme.

N'oublions jamais ! Ne les oublions jamais !

VIVE MARSEILLE LIBRE, ÉGALITAIRE ET FRATERNELLE !

N° ISBN 978-2-9548067-6-1



9 782954 806761

Cet ouvrage ne peut être vendu.
Il a été publié par devoir de mémoire.
Il constitue le supplément gratuit
de « Il était une fois... Saint-Jean »
(Massalotte Culture, 2018)